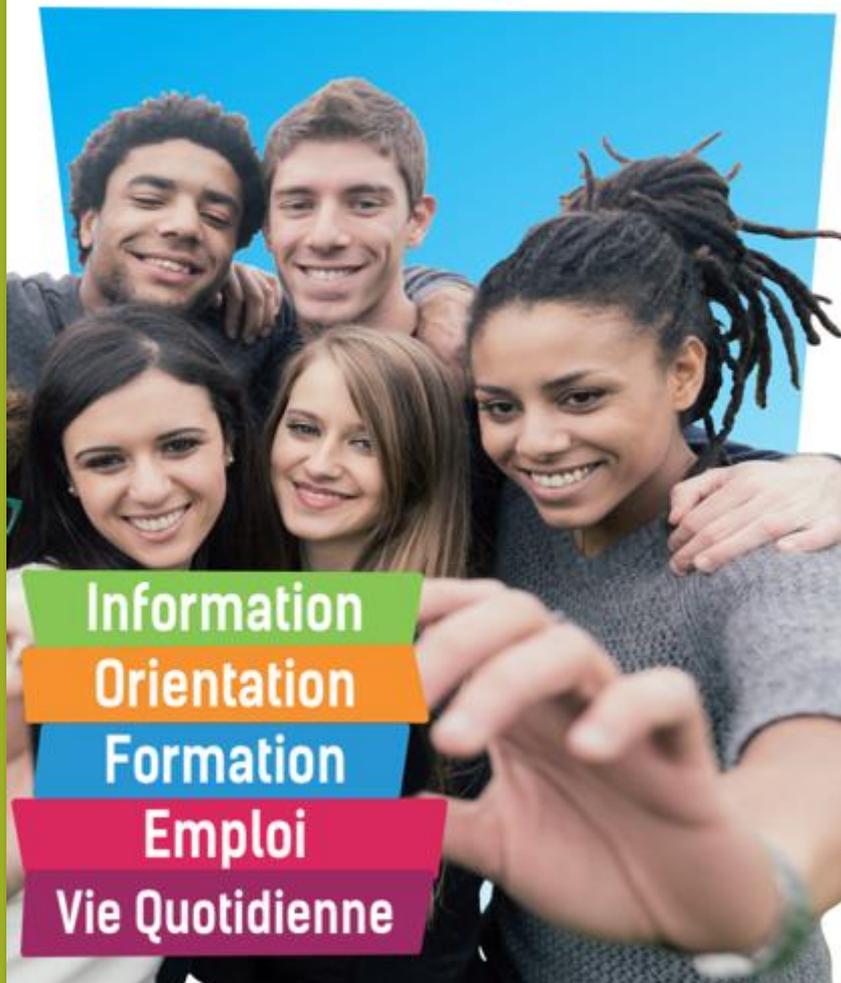


PROJET ASSOCIATIF

Jeunes 16-25 ans

Affirmez votre potentiel !



MISSION LOCALE DE MOULINS ET SA REGION
2 boulevard de Courtais – 03000 MOULINS

2020

UN PROJET ASSOCIATIF POUR QUI, POURQUOI, POUR QUOI FAIRE ?

Le Projet Associatif que vous vous apprêtez à lire est une synthèse du travail de tout un collectif.

Il synthétise un long processus de réflexion et de travail de toute une équipe et de sa gouvernance. Cette décision fait suite à la formation « culture commune » animée par Philippe LABBE¹ à laquelle nous avons tous participé en janvier 2018.

C'est au mois d'avril 2018 qu'un groupe de volontaires s'est constitué afin de réfléchir sur la rédaction de notre Projet Associatif de structure.

Avant tout, il s'agit de définir un fil conducteur qui sera l'architecture de nos actions, et de valoriser le travail de la Mission Locale de Moulins auprès de tous, et d'être identifié et reconnu pour notre expertise de l'accompagnement du public 16-25 ans.

Observatoire du public jeune sur un territoire d'intervention précis, le Projet Associatif a pour objet de mettre l'accent sur la capacité d'innovation et d'expérimentation de la Mission Locale de Moulins.

C'est aussi, mettre en avant nos spécificités en promouvant nos valeurs à l'extérieur et notre capacité à être un incubateur d'idées au service de la jeunesse – ADN des Missions Locales.

A l'initiative de ce groupe, l'équipe de la Mission Locale a travaillé en 3 ateliers sur les valeurs communes qui sous-tendent les actions des Missions Locales (charte, mission de service public) et particulièrement sur celles que la Mission Locale de Moulins souhaitait mettre en avant. (Cf. annexes)

Ensuite, nous avons alterné entre travail collectif et travail individuel, la plupart du temps à l'extérieur, afin de créer des moments particuliers facilitant la prise de recul.

Plus d'un an de travail où chacun a participé avec ses compétences, son énergie, sa personnalité ce qui a enrichi les échanges et à générer de la matière à exploiter.

¹ *Philippe Labbé (1952-2020) Docteur en sociologie et ethnologue. Consultant du cabinet Pennec, il est également chercheur associé au LADEC, à l'université de Haute-Bretagne (Rennes). Travaillant depuis trente ans dans l'évaluation des politiques publiques (emploi, formation, insertion, développement local) et dans l'ingénierie de projet pour l'insertion, il a publié de très nombreux articles dans la presse nationale, régionale ou spécialisée et est l'auteur de plusieurs ouvrages, tous proposés par les Éditions Apogée où il est directeur de la collection « Les Panseurs sociaux ».

Bibliographie

- [L'Insertion professionnelle et sociale des jeunes \(2e édition\)](#) (dir. avec Michel Abhervé), Apogée, 2011
- [L'Insertion professionnelle et sociale des jeunes \(1re édition\)](#) (dir. avec Michel Abhervé), Apogée, 2005
- [Les Bricoleurs de l'indicible \(tome 2\)](#), Apogée, 2004
- [Les Bricoleurs de l'indicible \(tome 1\)](#), Apogée, 2003

FEUILLE DE ROUTE

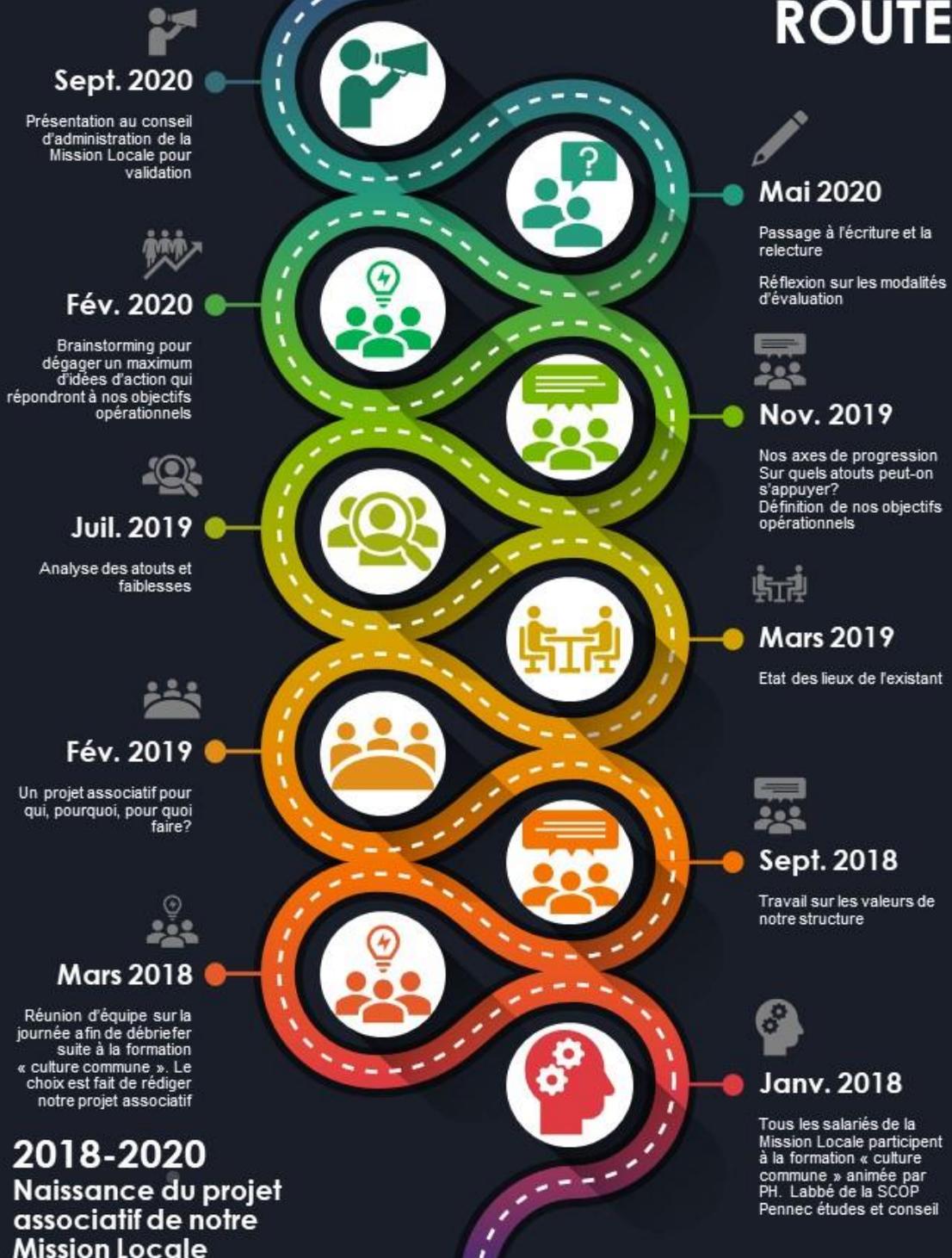


Table des matières

1. NOS VALEURS	5
2. OBJECTIFS GENERAUX DE LA MISSION LOCALE	6
3. DESCRIPTIF DE L'EXISTANT	7
Contexte territorial	7
Histoire des Missions Locales	13
Histoire de la Mission Locale de Moulins	16
Le public	16
Ressources humaines	18
Les ressources financières	21
Les partenaires (cf. Annexe)	22
Les besoins auxquels nous répondons	23
Nos moyens	25
4. ANALYSE DE L'EXISTANT	26
5. STRATEGIE et PLANS D' ACTIONS	30
Objectif général 1 - Être connu et reconnu par les jeunes, les acteurs du territoire et les financeurs	31
Objectif général 2 - Apporter à notre public un service de qualité et sur mesure	32
6. EVALUATIONS	33

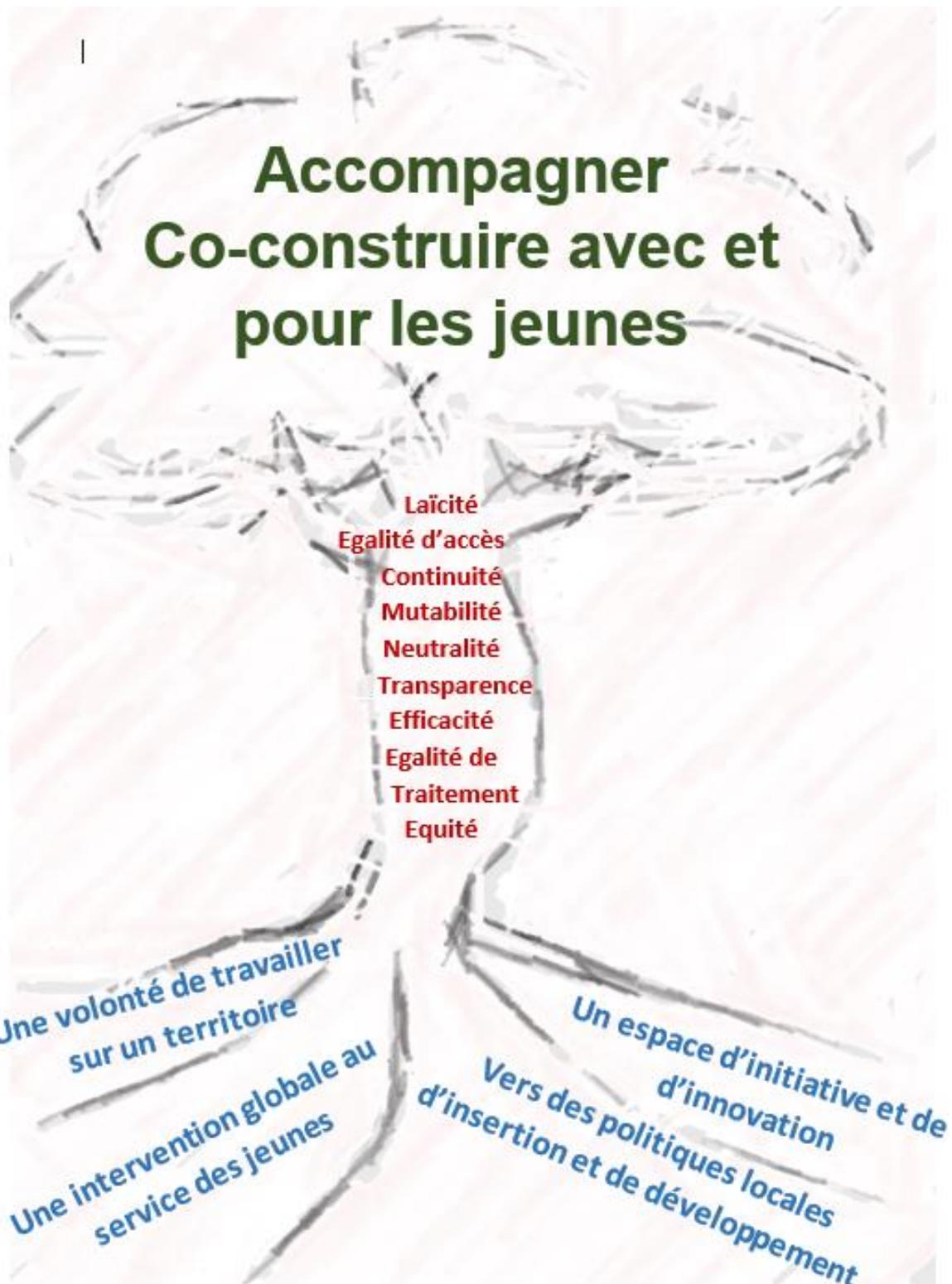
ANNEXES

Plans d'action

Création du Projet associatif en photo

1. NOS VALEURS

« C'est de nos racines profondes que nos valeurs tiennent leur solide tronc commun pour que fleurisse notre mission... »



2. OBJECTIFS GENERAUX DE LA MISSION LOCALE

QUE POURSUIVONS-NOUS ?

Les objectifs généraux sont les orientations générales vers lesquelles la Mission Locale souhaite s'engager. En plus des objectifs communs cités dans notre charte qui correspondent au travail d'insertion professionnelle et sociale visant l'intégration des jeunes ; la Mission Locale de Moulins, en fonction de son contexte culturel et sociologique territorial, se fixe les objectifs suivants :

Apporter à notre public un service de qualité et sur mesure...

par un accompagnement dans leur vie quotidienne et professionnelle.

Notre objectif est de lui apporter des réponses et un soutien moral et matériel en restant dans la bienveillance et le non-jugement.

Nous devons permettre aux jeunes de devenir autonomes et de concrétiser leurs projets professionnels et personnels.

Notre objectif est également de les aider à développer leur sens critique et leur curiosité.

Être connu et reconnu par les jeunes, les acteurs du territoire et les financeurs.

Nous devons être identifiés par nos partenaires, échanger avec les jeunes et travailler avec eux. Nous devons garder notre identité locale tout en nous inscrivant dans une identité nationale.

3. DESCRIPTIF DE L'EXISTANT

DE QUOI DISPOSONS-NOUS ?

Le descriptif de l'existant est une description objective sans appréciation qualitative. C'est un état des lieux de la situation externe (environnement) et interne (activité de la structure).

Contexte territorial

Couverture territoriale

La **Mission Locale de Moulins** couvre **4 EPCI** (une Communauté d'Agglomération et trois Communautés de communes) soit **127** communes dont un **Quartier Politique de la Ville**.

Notre zone d'intervention est entièrement classée en Zone de Revitalisation Rurale.

La Mission Locale de Moulins est présente au sein des **deux Maisons France Services** (Le Montet et Dompierre-sur Besbre) et de la **Maison de Services Au Public – MSAP** - (Le Donjon).

Notre présence sur le territoire (chiffres de 2018)

Depuis le nouveau découpage des inter-communautés au 1^{er} janvier 2017, nous sommes passés de 7 Communautés de communes à 3 dont 2 que nous « partageons » avec la Mission Locale de Vichy.

➤ **MOULINS COMMUNAUTE**

Communauté d'Agglomération qui compte 67 972 habitants (densité de population : 72 hab./km²) et regroupe 44 communes dont 2 qui relèvent d'un autre département et d'une autre région (département de la Nièvre, en région Bourgogne-Franche-Comté).

Le Quartier Politique de la Ville (QPV) se trouve sur cet EPCI (qui comptait 3 Zones Urbaines Sensibles (ZUS), auparavant), à ce jour une des problématiques est de recenser le nombre de jeunes résidants de 16 à 25 ans en recherche d'emploi.

➤ **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE BOURBONNAIS**

EPCI qui compte 14 030 habitants (densité de population : 19 hab./km²) et regroupe 25 communes.

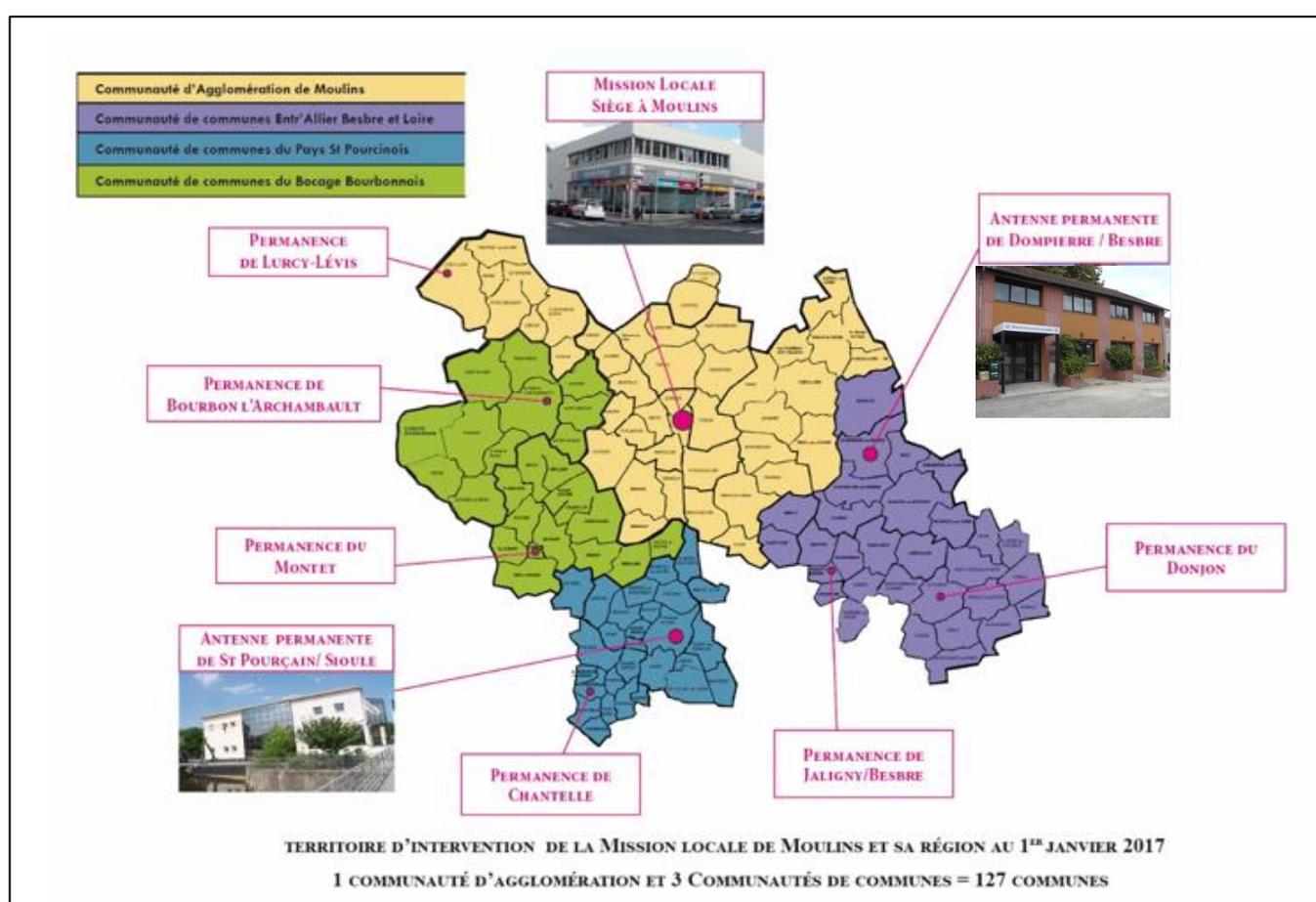
➤ **COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINT POURÇAIN SIOULE LIMAGNE**

EPCI qui compte 34 321 habitants (densité de population : 33 hab./km²) et regroupe 61 communes. Nous partageons ce territoire avec la Mission Locale de Vichy ; notre zone d'intervention comprend 27 communes soit 15 707 habitants.

➤ **COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTR'ALLIER BESBRE ET LOIRE**

EPCI qui compte 25 500 habitants (densité de population : 23 hab./km²) et regroupe 44 communes. Nous partageons ce territoire avec la Mission Locale de Vichy ; notre zone d'intervention comprend 30 communes soit 17 997 habitants.

Implantation des lieux d'accueil du public



Le siège

Situé à Moulins, au sein de la Communauté d'Agglomération.

Les antennes

Deux antennes

- Sur le territoire de la Communauté de communes Saint Pourçain Sioule Limagne : *Antenne dans les locaux du siège de la COMCOM 29bis le moulin.com – 03500 St Pourçain-sur-Sioule*
- Sur le territoire de la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire : *Antenne au sein de la Maison France Services – Espace Boudeville – 03290 Dompierre-sur-Besbre*

Les permanences

Sur le territoire :

- Permanence sur la Communauté de communes Saint-Pourçain-Sioule-Limagne :
 - Chantelle : deux ½ journées par mois, dans les locaux de la mairie – Place de la mairie – 03140 Chantelle
- Permanences sur la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire :
 - Jaligny-sur-Besbre : une ½ journée par mois, dans les locaux de la mairie – 5 rue de la Couzenotte – 03220 Jaligny-sur-Besbre
 - Le Donjon : une journée par mois, au sein de la MSAP – Le Plessis – 03130 Le Donjon
- Permanences sur la Communauté de communes Bocage Bourbonnais :
 - Bourbon l'Archambault : deux ½ journées par semaine, au sein du Centre Médico-Social (CMS) – 27 av. E. Guillaumin – 03160 Bourbon l'Archambault
 - Le Montet : deux ½ journées par mois, au sein de la MSAP – place du 8 mai 1945 – 03140 Le Montet
- Permanence sur la Communauté d'Agglomération de Moulins
 - Lurcy-Levis : deux ½ journées par mois – Centre social rural – 1 bd Gambetta – 03320 Lurcy-Levis

Au sein des structures partenaires :

- Centre pénitencier : une ½ journée par semaine à la Maison d'Arrêt ; accueil et suivi des jeunes détenus par le référent justice de la Mission Locale (préparer la sortie, aménager la peine et diminuer le risque de récidive)

- CFA : une ½ journée par semaine, accueil et suivi des jeunes apprentis de l'IFI 03 par le travailleur social de la Mission Locale (anticiper et éviter les risques de ruptures de contrat d'apprentissage).
- Organismes de formation et SIAE : le référent formation de la Mission Locale est présent à chaque recrutement, bilan intermédiaire, bilan final. Il rencontre les jeunes en présence du partenaire afin d'assurer une logique de parcours.

Modalités de premier accueil

Au siège

Les jeunes peuvent être reçus en premier accueil sur le flux tous les jours, des rendez-vous peuvent être donnés pour ceux qui résident loin du siège, par exemple.

Sur les antennes et les permanences

Les premiers accueils se font sur rendez-vous et sur le flux.

Principales spécificités du territoire et les faits saillants impactant l'accompagnement des jeunes

Quelques caractéristiques de notre territoire :

Notre **territoire d'intervention** est **très étendu** :

- D'Est en Ouest : 94 km soit 1h1/2 de trajet
- Du Nord au Sud : 75 km, soit 1h de trajet

➔ **L'offre de transport** se résume :

- au sein de la Communauté d'agglomérations à un service de bus urbains qui à ce jour ne dessert pas la totalité des communes
- sur le reste du territoire des bus interurbains et du transport à la demande dont les horaires et les jours ne sont pas adaptés aux besoins des jeunes en recherche d'emploi.

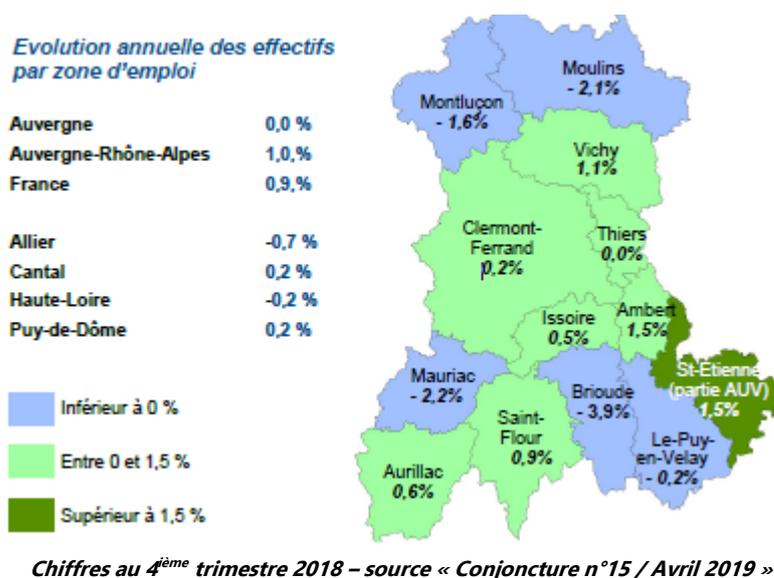
➔ La **densité de population** de notre territoire est de **35 hab./km²** (source INSEE 2013), celle du département est de 47 hab./km² et celle de la région AURA est de 111 hab./km².

➔ **Bassin économique** :

Le bassin d'emploi de Moulins est l'une des zones d'emploi les moins industrielles de la région avec une moindre adaptabilité des actifs aux changements liés à leur niveau de diplôme par rapport à la moyenne régionale.

Forte part d'emplois relevant de la sphère présentielle et du domaine public.

Environ 80% des entreprises ont moins de 10 salariés (et 90% moins de 20) ; depuis quelques années, il est constaté une baisse de l'emploi salarié et une augmentation de l'entrepreneuriat. Au quatrième trimestre 2018, notre bassin d'emploi a subi la chute la plus importante de l'ex-région versus une augmentation nationale, départementale, locale pour une bonne partie des autres bassins d'emploi.



De plus, des restructurations sont en cours : fermeture d'entreprises (Base Intermarché, Brink's, etc...) difficultés dans le commerce (notamment en centre-ville), avec des annonces de fermetures de grandes enseignes, malgré l'installation d'un centre commercial et l'ouverture de nouvelles enseignes dans les zones commerciales. Activité atone dans le secteur du bâtiment et Travaux Publics ; activité soutenue sur le secteur de St Pourçain sur Sioule.

Caractéristiques socio-économiques et typologie des publics, niveau de précarité

Le département de l'Allier a un taux de chômage supérieur au taux national et régional, avec une augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de longue et de très longue durée et le plus bas niveau de qualification de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

NIVEAU DE FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI Juin 2018

Niveau de formation	Allier	ARA
Bac +3 ou 4	8%	16%
Bac + 2	10%	13%
Bac	20%	21%
BEP CAP	44%	34%
CEP SES	7%	5%
1 ^{er} cycle 1 ^{er} degré	12%	11%

DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Évolution du taux de chômage

	2T 2008	1T 2017	4T 2017	1T 2018	Evolution annuelle	Evolution 2018 2008
France	7	9,3	8,6	8,9	- 0,4	1,9
ARA	6,1	8,3	7,6	7,9	- 0,4	1,8
Allier	7,1	10,1	9,4	9,8	- 0,3	2,7

DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Source SPE Moulins du 17/10/2018

Ceci a pour conséquence, une augmentation du taux de pauvreté et une diminution du salaire moyen.

Selon l'INSEE (année 2015), l'Allier a un taux de pauvreté plus élevé que la Région Auvergne-Rhône-Alpes et que la France métropolitaine (soit respectivement 15.5% vs 12.8% vs 14.3%).

Si on regarde par âge, les moins de 30 ans sont les plus impactés avec un taux égal à 26.6%. La ville de Moulins est impactée à hauteur de 21.4% (deuxième après Montluçon).

L'Allier est le 6^{ème} département, au niveau national, où le surendettement est le plus présent (montant moyen d'endettement : 37 351€).

Une conséquence directe est une augmentation du nombre de bénéficiaire du RSA qui ont tendance à s'installer dans le dispositif.

PART DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA DANS LA DEMANDE D'EMPLOI ABC 2ÈME TRIMESTRE 2018

	NB de DEFM BRSA	Évolution annuelle	Part RSA/ DEFM	Évolution annuelle
Allier	5 230	+ 4,7%	18,4%	+ 0,6%
ARA	83 950	+ 0,5%	13,2%	- 0,2%
France	876 740	+ 0,8%	15,9%	- 0,1%

DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence,
de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Histoire des Missions Locales

Les Missions Locales ont été créées **en mars 1982 par décret à la suite du « rapport Schwartz »** sur le développement du chômage et de la précarité sociale chez les jeunes. **Elles ont pour vocation en partenariat avec les collectivités territoriales et l'Etat**, de favoriser l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans révolus non scolarisés, et de lutter contre l'exclusion.

En 1990 a été adoptée **la charte des Missions locales – Construire ensemble une place pour tous les jeunes**. Elle mentionne les principes sur lesquels s'engagent les partenaires dans toute Mission Locale.

Notre rôle est **de repérer, d'accueillir, d'informer, d'orienter et d'accompagner tous les jeunes**. Ainsi, dans le cadre de **notre mission de service public**, nous proposons aux jeunes un accompagnement personnalisé qui porte sur l'emploi et la formation, mais aussi plus globalement sur les difficultés sociales, la mobilité, la santé, le logement, les droits civiques... C'est en 2005 que **les Missions Locales sont inscrites dans le code du travail et le service public de l'emploi (SPE)**. C'est dans ce cadre **qu'un droit à l'accompagnement est « ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans révolus** en difficulté pour trouver un emploi et confrontés à un risque d'exclusion professionnelle, de quelque nature qu'il soit. »

« L'accompagnement destiné aux bénéficiaires du droit mentionné à l'article L.322-4-17-1 est mis en œuvre avec l'ensemble des organismes susceptibles d'y contribuer, par les Missions Locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ».

Notre mission de service public est étayée de principes (valeurs) :

Egalité d'accès : Que chacun puisse accéder dans des conditions comparables aux offres de services.

Egalité de traitement : Que chacun bénéficie de conditions comparables de prise en compte et de traitement de sa demande.

Equité : Faire davantage pour ceux qui ont moins, éviter la reproduction voire l'amplification des inégalités de départ.

Neutralité : Les opinions personnelles ne doivent en aucun cas parasiter la mise en œuvre de la politique publique.

Laïcité : Respecter les opinions politiques, philosophiques ou religieuses de chacun. Faire que nos croyances personnelles n'interfèrent pas dans nos pratiques professionnelles.

Transparence : Envers les financeurs quant à l'utilisation des fonds publics et face aux usagers concernant les informations dans le logiciel i-Milo.

Continuité : En tout temps et en tout lieu, l'utilisateur doit pouvoir bénéficier de l'offre globale de service de la Mission Locale. La continuité est temporelle et territoriale.

Adaptabilité : L'offre de service s'adapte aux besoins de chacun des jeunes accompagnés.

CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE PLACE POUR TOUS LES JEUNES



CONSEIL NATIONAL
DES MISSIONS LOCALES

LA CHARTE DES MISSIONS LOCALES **Adoptée le 12 décembre 1990**

Construire ensemble une place pour tous les jeunes relève d'une double exigence de justice sociale et de développement économique.

Faciliter la transition professionnelle et lutter contre l'exclusion des jeunes requièrent la mobilisation de tous : jeunes, élus, services publics, entreprises, partenaires sociaux, associations. Ainsi chaque jeune devient acteur de sa propre insertion dans la cité et dans l'emploi.

Cette mobilisation au plus près des jeunes est engagée **depuis 1982**, à la suite du rapport de **Bertrand Schwartz**, avec la création des missions locale.

La loi du 19 décembre 1989 reconnaît la pertinence de la démarche, et crée le Conseil national des missions locales.

La présente Charte, adoptée par le Conseil national le 12 décembre 1990, rappelle les principes sur lesquels s'engagent les partenaires dans toute Mission Locale :

- **une volonté de travailler ensemble sur un territoire,**
- **une intervention globale au service des jeunes,**
- **un espace d'initiative et d'innovation,**
- **une démarche pour construire des politiques locales d'insertion et de développement.**

I – Une volonté de travailler ensemble sur un territoire

art 1 : Les acteurs locaux, conscients de la nécessité de faire converger leurs actions, créent ensemble une « Mission Locale » pour que tous les jeunes participent au développement économique et social. Ils se dotent ainsi d'un espace de concertation, d'une instance de coordination et d'un outil d'intervention.

art 2 : L'initiative de cette démarche appartient aux collectivités territoriales : les communes au premier chef, avec l'appui souhaitable du département et de la région.

La Mission Locale est constituée de tous les partenaires concernés par l'insertion professionnelle et sociale des jeunes : collectivités territoriales, services de l'Etat, partenaires économiques et sociaux, associations.

art 3 : Les partenaires s'engagent, forts de leur compétence propre, à travailler ensemble pour renforcer leurs actions communes et faire évoluer l'action de chacun.

Cette volonté de partenariat se matérialise, sur le plan local, par des engagements réciproques qui en précisent les modalités suivant les contextes spécifiques.

Ils ne créent pas une administration parallèle, mais s'organisent en réseau pour permettre aux structures existantes, publiques, privées ou associatives de jouer pleinement leur rôle au niveau local.

art 4 : Le territoire le plus approprié pour la rencontre des partenaires et la mise en cohérence des politiques est le bassin d'emploi.
Ce territoire peut être aussi le bassin d'habitat dans les grandes agglomérations ou le « pays » en zone rurale.

II – Une intervention globale au service des jeunes

art 5 : Les partenaires réunis dans la Mission Locale prennent en compte les dimensions économique, sociale, culturelle et institutionnelle de la situation des jeunes, et en priorité des jeunes les plus en difficulté.

art 6 : Ensemble, les partenaires organisent les fonctions d'accueil, information, orientation, accompagnement et évaluation.

Ainsi, sans être renvoyé d'un guichet à l'autre, chaque jeune construit son propre itinéraire d'insertion et bénéficie d'un accompagnement dans la durée.

art 7 : Avec les jeunes, les partenaires élaborent des réponses adaptées à leur situation en matière d'accès à l'emploi, de formation, mais aussi de santé, logement, culture, sport, loisirs...

Ils favorisent la reconnaissance des droits et devoirs des jeunes et l'exercice effectif de leur citoyenneté, ils suscitent et soutiennent leurs initiatives.

Les jeunes élargissent ainsi leur réseau de relations sociales et développent leur autonomie.

art 8 : L'équipe technique, pluri-disciplinaire et inter-institutionnelle, de la Mission Locale est en contact permanent avec les jeunes, soit directement, soit par l'intermédiaire des réseaux locaux d'insertion.

Elle met en œuvre les objectifs assignés par les instances décisionnelles de la Mission Locale et participe à l'animation du réseau.

III – Un espace d'initiative et d'innovation

art 9 : Construire ensemble une place pour tous les jeunes, dans la cité et dans l'emploi, suppose d'agir sur les mécanismes de l'exclusion.

En s'appuyant sur les potentialités locales, les partenaires se doivent d'innover.

Leur implication quotidienne dans la Mission Locale permet :

- l'émergence de pratiques nouvelles,
- l'expérimentation de nouvelles réponses,
- la diffusion et la valorisation de ces innovations afin d'enrichir les politiques d'insertion professionnelle et sociale conduites aux niveaux national, régional et départemental.

IV – Vers des politiques locales d'insertion et de développement

art 10 : A partir d'un diagnostic permanent de la situation des jeunes, d'une connaissance approfondie du tissu économique et social et des innovations qu'ils développent ensemble, les partenaires élaborent et mettent en œuvre progressivement une politique locale d'insertion professionnelle et sociale.

art 11 : La Mission Locale, parce qu'elle est le lieu d'une pratique partenariale active, est l'un des pôles privilégiés d'animation des réseaux locaux d'insertion et un outil du développement local.

Histoire de la Mission Locale de Moulins

P.A.I.O. (Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation) de 1982 à 1992, la Mission Locale de Moulins est née en fin d'année 1992.

La Mission Locale est une association loi 1901, son objet est d'assurer la promotion, l'animation, le développement des actions entreprises en faveur des jeunes de 16 à 25 ans révolus et des demandeurs d'emploi en difficultés d'insertion résidant sur le territoire d'intervention de l'association.

Elle est constituée de quatre collèges :

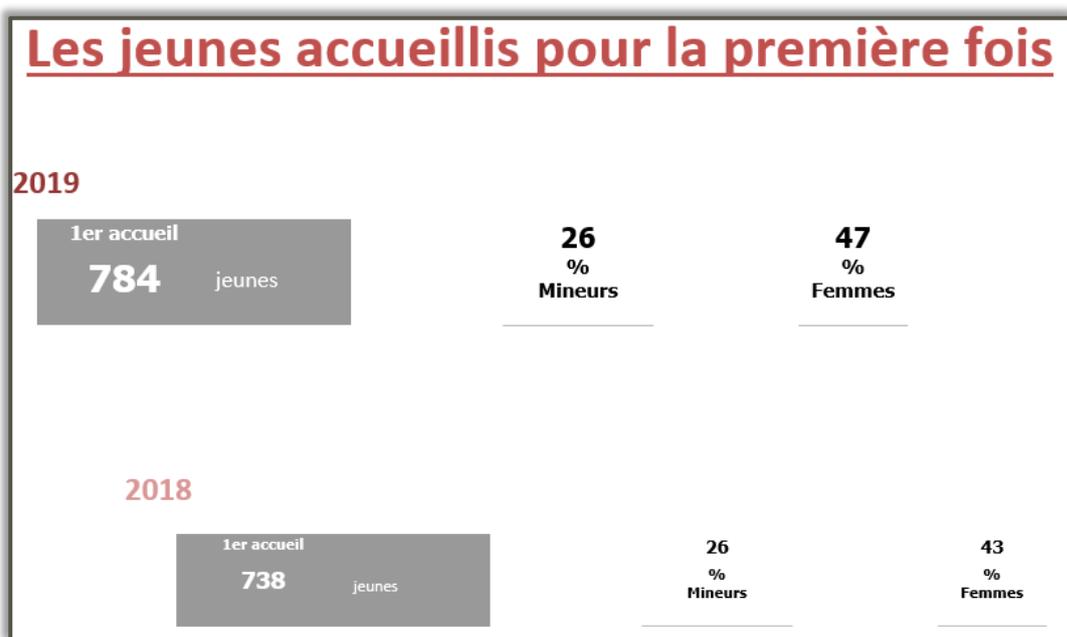
- Collège des élus (délibératif)
- Collège des administrations (consultatif)
- Collège des associations s'occupant des jeunes (délibératif)
- Collège des partenaires sociaux et économiques (délibératif)

Le public

La Mission Locale de Moulins est membre du Service Public Régional de l'Orientation.

De ce fait elle peut repérer, accueillir et informer toute personne quel que soit son âge, son statut et son projet.

Le public cible des Missions Locales : **tous les jeunes entre 16 et 25 ans révolus** présents sur leurs territoires d'intervention.



2 089 Jeunes accompagnés

8
%
Mineurs

53
%
Hommes

76
%
Infra BAC

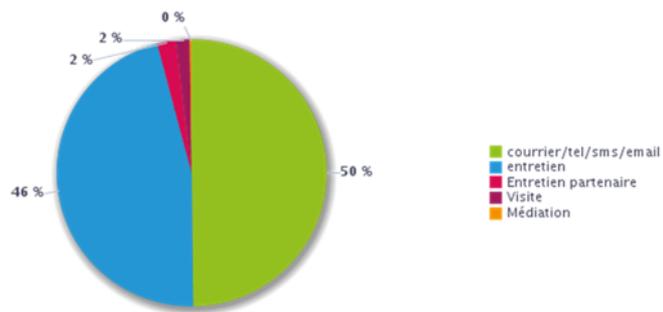
51
%
Sans diplôme

34 140
Événements

46
%
Entretien

15 704
Entretiens

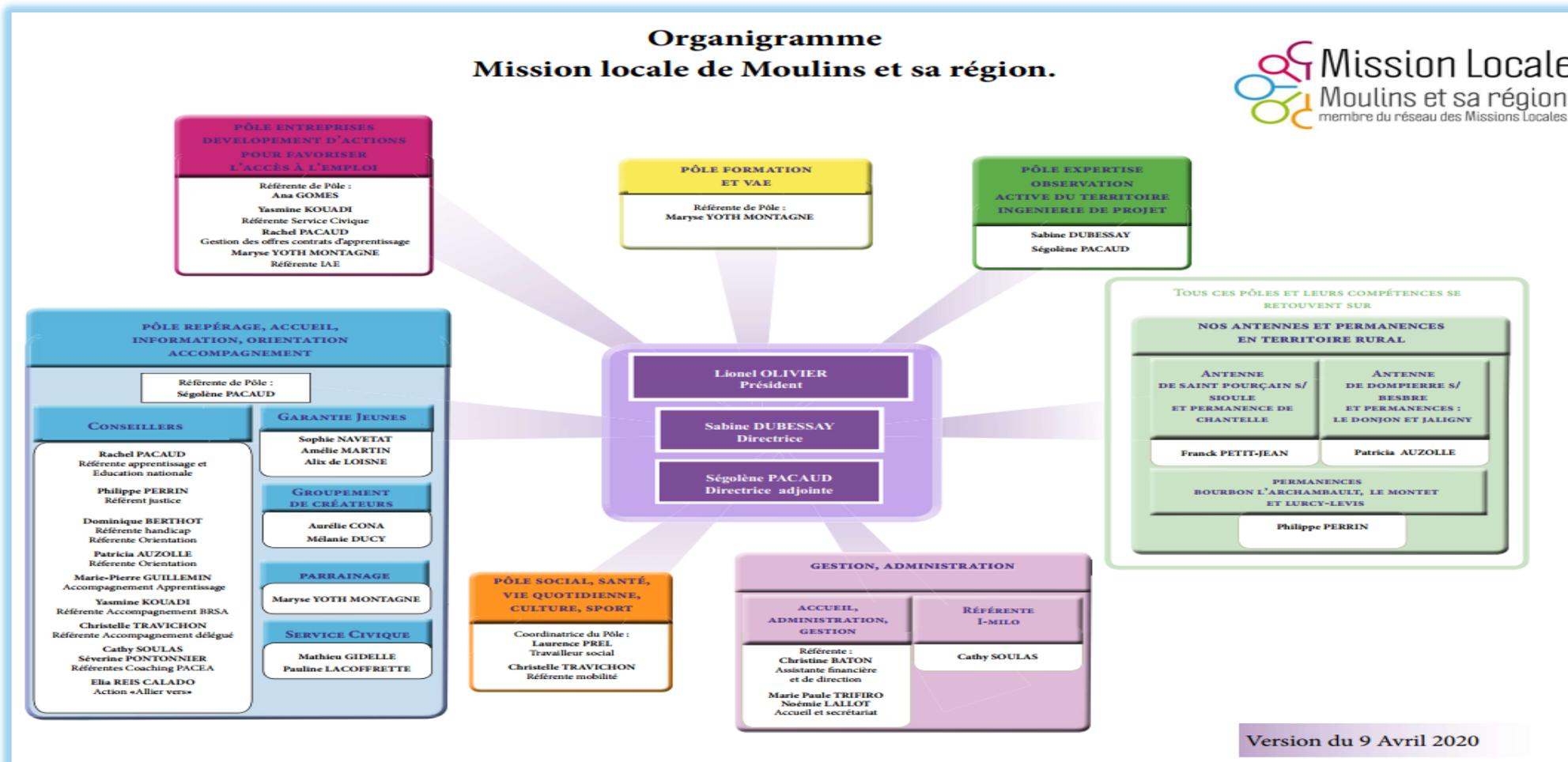
+7
En moyenne
par jeune



Pourcentage d'événements selon la nature

Ressources humaines

Organigramme Mission locale de Moulins et sa région.



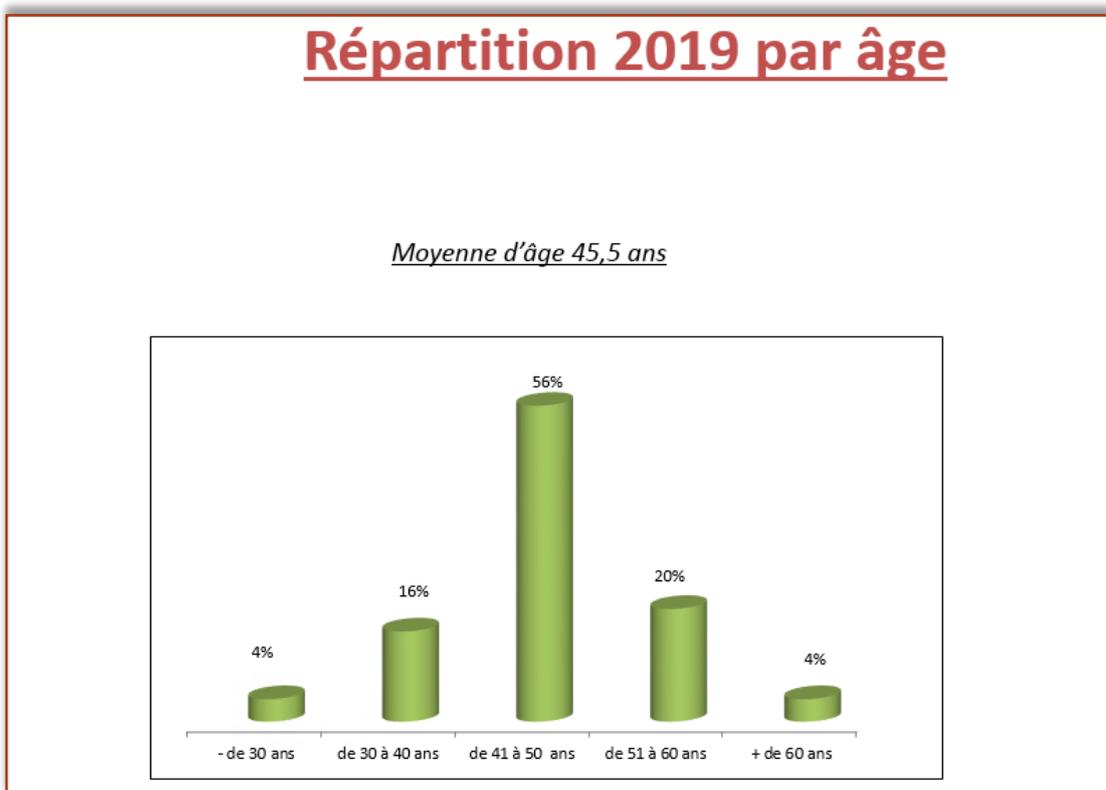
LES SALARIES

Les salariés de la Mission Locale sont des salariés de droit privé, effectuant une mission de service public régie par une convention collective signée en 2001 entre l'UNML et les centrales syndicales représentatives.

Les missions ne peuvent se construire sans les salariés de la structure dont la motivation, la singularité, la multiplicité des compétences donnent l'âme d'une Mission Locale. La structure répond donc également à de multiples besoins :

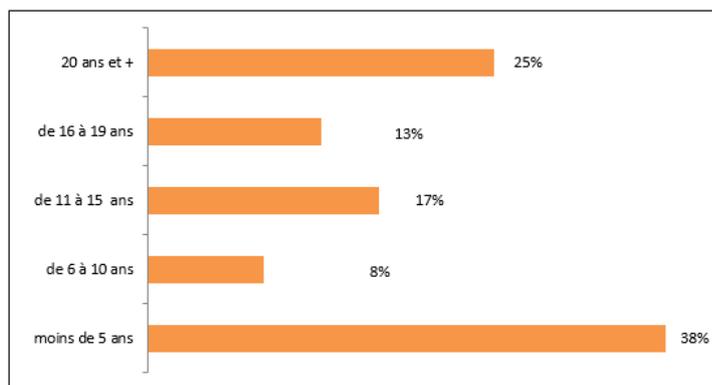
- **S'OUTILLER** avec un plan de formation adapté
- **EVOLUER** professionnellement
- **OBTENIR** un salaire permettant une véritable reconnaissance du travail accompli et de l'investissement personnel
- **EVOLUER** dans un environnement stable par le biais de contrat pérennisé en priorité
- **DISPOSER** d'un environnement et d'outils de travail performants permettant d'atteindre les objectifs définis

En 2019, la Mission Locale de Moulins comptabilisait 23 salariés (87% en CDI)



Répartition par années d'ancienneté

En moyenne 11,75 ans d'ancienneté



Les ressources financières

LES FINANCEURS DONNEUR D'ORDRE



L'Etat, le Conseil Régional, le Conseil Départemental

Notre rôle d'observatoire et d'ingénierie nous permet de répondre aux besoins suivants :

- **FAIRE** remonter les besoins du territoire
- **EFFECTUER** un bilan des actions mises en place
- **FAIRE** un diagnostic précis des publics concernés
- **PROPOSER** des actions innovantes ciblées en fonction du public concerné



Les communautés d'agglomérations, intercommunalité

Nous avons pour mission d'intervenir au plus près des territoires et de co-construire. Cela nous amène à répondre aux besoins suivants :

- **FEDERER** les acteurs des territoires en créant un espace de concertation et de coordination
- **CONSTRUIRE et ADAPTER** les outils en fonction des problématiques repérées.
- **REPENDRE** aux objectifs de diminution du chômage
- **CONTRIBUER** à la paix sociale
- **LUTTER** contre l'exclusion des jeunes et donner à chacun d'eux une place sur leur territoire

PRODUITS 2019

FINANCEURS	Reprise de Fonds dédiés 2018	Subvention 2019	TOTAL 2019
Etat	148 587,00 €	705 004,00 €	853 591,00 €
Fonds Européens		175 893,00 €	175 893,00 €
Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes		203 573,00 €	203 573,00 €
Conseil Départemental Allier		143 920,00 €	143 920,00 €
Collectivités Locales, EPCI		158 054,00 €	158 054,00 €
Autres organismes (Pôle Emploi, FASST, ...)	15 000,00 €	87 447,00 €	102 447,00 €
Total subventions	163 587,00 €	1 473 891,00 €	1 637 478,00 €
Produits financiers		2 244,00 €	2 244,00 €
Produits exceptionnels		41 021,00 €	41 021,00 €
Transfert de charges		75 589,00 €	75 589,00 €
Reprise provisions			
Total des produits		1 592 745,00 €	1 756 332,00 €

Les partenaires (cf. Annexe)

Notre action au sein des différents territoires ne peut se faire efficacement sans un réseau de partenaires forts. Celui-ci doit permettre de mutualiser les moyens et de mettre en synergie les compétences pour répondre aux besoins mutuels.

De cette collaboration nous avons pu définir les différents besoins de nos partenaires pour lesquels nous apportons des réponses ciblées et notre expertise en matière d'accompagnement des jeunes.

Les entreprises – le monde économique

Notre intervention se veut être un véritable outil de développement local répondant aux attentes d'un territoire et de participer à son développement socio-économique, elle a pour objectif :

- **REPONDRE** aux besoins en main d'œuvre
- **APPORTER** les informations nécessaires en terme de droit du travail et de dispositifs publics
- **TERRITORIALISER** les politiques gouvernementales de l'emploi des jeunes
- **ASSURER** des missions de médiation au sein même des entreprises pour favoriser l'insertion des jeunes (suivi individualisé...)
- **PREPARER** les jeunes à intégrer le monde de l'entreprise et assurer le maintien dans l'emploi
- **METTRE** en place des actions innovantes permettant aux jeunes d'améliorer leurs connaissances de l'entreprise et de développer leur réseau (ateliers, actions spécifiques...)

Les centres de formations, partenaires de l'emploi, Education Nationale

Notre action doit répondre à un besoin d'information et favoriser sa circulation :

- **PROMOUVOIR et POSITIONNER** sur les dispositifs Pôle Emploi
- **PROMOUVOIR et POSITIONNER** sur le plan de formation du Conseil Régional
- **PROMOUVOIR et POSITIONNER** sur les dispositifs locaux des Conseils Départementaux, Communauté d'Agglo ou Communauté de Communes

Les différents acteurs sociaux, associations locales

La Mission Locale a pour objectif de travailler en étroite collaboration avec ces acteurs afin de répondre aux multiples besoins :

- **EFFECTUER** un appui technique par les référents experts.
- **METTRE** en relation avec les professionnels concernés.

Les besoins auxquels nous répondons

Faciliter la transition professionnelle et lutter contre l'exclusion des jeunes requièrent la mobilisation de tous : jeunes, salariés Mission Locale, élus, service publics, entreprises, partenaires sociaux et associations.

Notre Mission Locale, de par son action auprès d'un public spécifique, et dans le cadre d'un accompagnement global, mobilise les différents acteurs par une mutualisation des compétences et une mise en synergie des moyens.

Ce partenariat qui favorise la construction de l'offre de services de la Mission Locale permet de définir les différents types de besoins auxquels nous répondons.

Notre champ d'intervention est exhaustif et peut intervenir à tous niveaux et à tous moments dans le cadre du parcours du jeune.

Besoin d'orientation et de formation

Notre travail d'accompagnement doit permettre d'aller de l'émergence du projet à sa validation ainsi que l'acquisition de qualification :

- **CONTRIBUER** efficacement à un travail d'orientation et de positionnement vers les formations et qualifications adaptées avec la recherche et le montage des dossiers de financement correspondant
- **ACCOMPAGNER** dans la validation d'un diplôme
- **FACILITER** la promotion des métiers et plus spécifiquement ceux en tension

Besoin d'emploi

Notre action a pour finalité de répondre aux besoins suivants :

- **IDENTIFIER** les opportunités de notre territoire
- **AIDER** aux techniques de recherche d'emploi
- **METTRE** en relation des jeunes avec notre réseau d'entreprise
- **TRAVAILLER** la réorientation et la reconversion
- **SOUTENIR** à l'achat et l'obtention de tenues et matériels professionnels
- **SENSIBILISER** à l'esprit d'entreprendre et l'accompagnement à la création d'entreprise

Besoin de remobilisation

Notre action bien en amont de l'orientation et de l'emploi doit permettre d'assurer une véritable remobilisation et doit répondre aux besoins suivants :

- **ECOUTER** et **APPORTER** un soutien moral
- **CREER** du lien social par la mise en place de lieux rassurants et dédiés aux jeunes permettant les échanges avec les conseillers mais également des lieux de partage entre jeunes
- **METTRE** en place des actions permettant la valorisation des compétences, le développement de l'autonomie et la confiance en soi
- **INTERVENIR, FAIRE DE LA MEDIATION, RECADRER PARFOIS** afin d'atteindre les objectifs prédéfinis aussi bien en entreprise, qu'en formation ou dans les structures partenaires (foyers, associations...)

Besoins primaires

Les besoins sont parfois simples mais vitaux, notre action doit favoriser les réponses aux besoins :

- D'alimentation
- D'hébergement, de lieu où pouvoir se reposer, se régénérer, se soigner

Besoins secondaires

- De vêtue
- De mobilité
- De divertissement, de culture et de rencontres par la mise à disposition d'informations correspondant aux territoires voire d'associations d'accès à la culture (culture du cœur...)

Besoin de soutien dans les démarches

Notre action doit répondre aux besoins suivants :

- **SOUTENIR** dans les démarches administratives
- **REDUIRE** la fracture numérique
- **APPORTER** un soutien à l'ouverture d'un compte
- **DONNER** les informations sur les droits et les devoirs
- **ACCOMPAGNER** à la citoyenneté

Besoin d'accompagnement à l'insertion

Notre action doit prendre en charge les publics les plus fragiles, les plus éloignés de l'emploi afin de :

- **METTRE EN PLACE** et **ORIENTER** vers des actions de lutte contre l'exclusion
- **LUTTER** contre la récidive et la mise en place d'un accompagnement à la réinsertion des jeunes en prisons
- **ORIENTER** vers des dispositifs locaux.

Nos moyens

MOYENS MATERIELS

- Postes informatiques
- Locaux
- Téléphones
- Véhicules de service

MOYENS FINANCIERS

- Subventions
- Financements spécifiques
- Salaires

LOGISTIQUE

- Antennes : Dompierre s/Besbre et Saint-Pourçain s/ Sioule
- Permanences : Jaligny s/Besbre – Le Donjon – Le Montet – Chantelle – Lurcy Lévis – Bourbon l'Archambault – IFI 03 – Maison d'Arrêt
- Communication : Interventions extérieures (Lycées, OF...), présence sur diverses manifestations, présence sur les réseaux sociaux

PARTENARIAT

- Entreprises
- Associations
- Agences d'emploi
- Partenaires sociaux : FJT – AS de secteur – Educateurs
- Financeurs
- Institutionnels : Conseil Départemental, Pôle Emploi, Education Nationale, Etat, Région, Collectivités
- Conventions spécifiques : CNCS – Atout Permis – Prévention routière – CPAM – SAI – Mobil'Emploi

OFFRES DE SERVICE

- Emploi / Formation : Informations collectives, job dating, visites entreprises, prospection d'offres
- Aides financières : mobilité – logement – permis – subsistance
- Accompagnement : Co-traitance, apprentissage, justice, Garantie Jeunes, RSA, Groupement de Créateurs, contrats aidés, appui aux entreprises, suivi des jeunes en emploi
- Ateliers : Coaching - image de soi – TRE – CJC – CPA – ISBA - visite entreprises - orientation – sports – logement – mobilité
- Citoyenneté : visite du tribunal – CNCS
- PMSMP

MOYENS HUMAINS

- Jeunes : comme ressource – participation active – témoignages auprès des autres jeunes
- Bureau : Appui à la Mission Locale et porteurs de nos valeurs
- Conseillers : richesse du parcours de chacun dans la constitution de l'équipe – capables de mobiliser les partenaires autour d'un projet – force de proposition – personnel formé et expert

4. ANALYSE DE L'EXISTANT

QUELLES SONT NOS FORCES ET NOS FAIBLESSES ?

L'analyse de l'existant reprend la segmentation du descriptif de l'existant. Il s'agit d'extraire qualitativement des données objectives précédentes les forces et les faiblesses de la Mission Locale.

Tableaux bruts de l'analyse des salariés suite au « World Café » de juillet 2019.

Les besoins auxquels on répond			
Les atouts	Les points à améliorer		
Expertise	Manque de formation offre et financement	Personnel qualifié	Peu d'offres de formation financée
		Réseau de partenaires	Coût des Aides Individuelles de Formation plafonné
		Expert de l'orientation	Impuissance face à la demande formation
Outils spécifiques	Remobilisation	Ateliers	Pas d'outil pour remobiliser
		Bilan d'orientation	Approche non institutionnelle - espace réservé aux jeunes
	Groupement de Créateurs	Besoin accompagnement	Elargissement de l'âge d'accompagnement jusqu'à 30 ans
	Accompagnement numérique		Communication
Connaissance et préparation au monde de l'entreprise	Décalage	Mise en relation jeunes /entreprises	Pas d'outils numériques
		Coaching	Peu de présence sur les réseaux sociaux
	Travail sur les futurs métiers de nos jeunes	Equité	Besoins des financeurs
	Lien sortie d'école/monde de l'entreprise		Objectifs des financeurs non adaptés pour travail avec l'humain
Accompagnement global	Manque d'expertise sur les diagnostics	Possibilité d'intervention financière	Difficultés à répondre aux besoins d'emplois sur notre territoire
		Service civique	Difficulté de répondre aux besoins des jeunes éloignés sur les territoires
	Financement des besoins des jeunes	Les jeunes ne connaissent pas assez notre structure en terme de valeurs et de fonctionnement	Psychologue
	Posture de l'équipe		Lieu d'écoute sans jugement
Posture de l'équipe		Maintien d'accompagnement global dès la réussite du jeune	
		Accompagnement à tous les niveaux	
		Réponse aux besoin du jeune	
		Capacité d'innovation et d'anticipation	

Le territoire

les atouts		les points à améliorer	
Maillage	Participation des collectivités, lieux et personnels pour antennes et permanences	Motilité / mobilité / logement	Difficulté d'accès aux logements donc difficultés d'accès à l'emploi
	Elus locaux proches et à l'écoute		Transports en commun peu développés
	Elus locaux : investissement et actions		Problème de motilité
	Présence de 2 antennes et 6 permanences		Manque d'aide au permis et ramassage pour passer code
Partenariat et échange	Présence sur tout le territoire avec présence du personnel	Niveau de formation des jeunes	Territoire avec des niveaux bas mais pas de formations qualifiantes offertes
	Travail et échange entre les 3 Missions Locales		Peu d'études supérieures sur le territoire
	Délocalisation de l'offre de service sur le territoire		Jeunes qualifiés restent sur leur lieu d'étude donc peu de main d'oeuvre qualifiée et peu d'émulation
Outils	Envisager un échange entre les jeunes des différents coins du territoire	Chômage	Fort taux de chômage
	TER illico solidaire		Ecart entre les besoins de recrutement et le potentiel de demandeurs d'emploi
	Offres de service adaptées pour la mobilité : aide pour le permis		Méconnaissance du bassin d'emploi de notre territoire
Maillage du territoire		Réseau des 3 Missions Locales	Pas de présence de la Mission Locale sur lieu non conventionnel
			Capacité de chiffrer NEET pour monter actions auprès des jeunes
			Géographie du département
			Précarité du territoire
			Désertification du territoire
			Disparité territoriale sur politique jeunesse et/développement économique
			Peu d'investissement de certains élus sur les territoires
	Comparaison des 3 Missions Locales		
	Manque de mutualisation entre les Missions Locales loi Notre		

FUSION REGION

Le public

atouts		points à améliorer	
Relation jeunes /conseillers	Co-construction / faire ensemble	La confiance en soi	
	Confiance du jeune envers son conseiller	Manque d'expérience	
Jeunesse	Envie d'apprendre, d'acquérir	Manque de qualification	
	Dynamique - surprenant - ressources -pas assez valorisée	Mobilité/motilité	
	Public parfois très autonome	Manque de réseau	
	Moins de contraintes de vie	Précarité plus extrême (celle des parents et la leur)	
	Capacité à apprendre plus facilement	Manque des codes entreprise	
	Energie force et rêve	Age du public ciblé (bcp de changements)	
Avenir / relève du pays	1 jeune n'est pas qu'un CV		
		Besoin de reconnaissance	
		Jeunes peu voire pas informés sur offres de service	
		Zapping - manque d'intérêt pour les services proposés- difficultés de se projeter - manque d'adhésion - sens de responsabilité - immédiateté	

<p>égocentré malléable Plusieurs jeunesses mais des besoins individualisés changement diversité des publics vivre le jour le jour</p>

Capacité pour une entreprise à se projeter sur le long terme avec un public jeune

Ressources humaines

Les atouts		Les points à améliorer	
Equipe	Fort engagement des conseillers	Equipe	Moyenne d'âge en décalage jeunes/conseillers
	Ancienneté		Equipe pas assez soudée dans les moments durs
	Expertise		Mixité
	Spécialisation et diversité des parcours, formation hétérogène		Equipe pas assez armée pour accompagner la génération Z
	Volonté de faire/fer	Enjeux de la Mission Locale	Manque de communication dans l'équipe
	Equipe soudée, accueillante et bienveillante		Peu de présence des élus
	Service pour le lien avec les jeunes	Manque de chefs d'entreprise	
Qualité de vie au travail	Etre identifié sur un territoire	Evolution formation expertise	Manque de binôme sur l'expertise
	Liberté d'action des salariés pour créer et innover		Evolution dans les postes est limité
	Direction qui défend et porte les couleurs de la Mission Locale	Recrutement	Problème du PRF: manque de places, formation à Lyon, ...
	CDI, confort de travail et reconnaissance du travail		Promouvoir l'âge en recrutement
Direction à l'écoute des salariés	Risque d'augmenter des CDD dû aux financements ponctuels		
	Manque de financement pour évolution salariale		
	Manque fonction support financement		
	Manque de personnel dans les antennes		
	Manque de considération du poste d'accueil		
	Trop d'administratif : besoin d'un autre poste		
	Manque chargé de communication		

Diversité des personnalités des conseillers

Ressources financières

Les atouts		Les points à améliorer	
Expérimentation	Liberté pour répondre aux appels à projet	Réseau	Taux de cotisation qui n'augmente pas
	FSE permet d'expérimenter		Pas de financement triennal
Financeurs	financement local qui permet action locale		Mobiliser les ressources et les envies des jeunes pour explorer les nouveaux réseaux sociaux
	financement départemental pour accompagnement global		Ne pas avoir de sponsors
	pas de désengagement des collté locale		Ne pas avoir de dons
	financeurs à l'écoute pour rech de financement d'action/appui		Pas de mécénat
Partenaires	Partenariat avec les entreprises pour atteindre les objectifs	Financement (se référer au TTT)	Manque de mutualisation au niveau national et régional
			Retard de versement
			Trésorerie qui se fragilise
			Baisse des financements
			Pas d'évolution salariale
			Manque de visibilité des financements à venir
		Exigences des financeurs différentes de la réalité du terrain	
		Les financeurs font tout pour ne pas donner l'argent dans sa totalité	
		Risque de remplissage d'actions pour financement au détriment de l'accompagnement du jeune	
		Conséquences	Les indicateurs pour les financements ne correspondent pas à la demande du jeune
			Insécurité de l'équipe - conséquences

Statut des Missions Locales
Sans financement pas de Mission Locale

MOYENS MOBILISES

Les atouts		Les points à améliorer	
Partenariat	Bureau présent et qui soutient	Communication	Communication
	Réseau entreprises fort		Manque chargé de communication
	Structure connue et reconnue	Matériel	i-milo outils de contrôle
	Partenariat riche et mobilisable et que la Mission Locale fédère facilement		Locaux pas de fenêtres / pas d'ouverture
	Réseau de partenaires fort sur Moulins		Suppression des essuies-mains
	Partenariat +++		Manque de moyens matériels dans le rural
	information de 1er niveau		
Conditions de travail	Peu ou pas de fermeture de la structure	Partenariat	Relation avec l'Education Nationale
	Des locaux sur le territoire		Apparition de concurrence dans notre réseau de partenaires
	Véhicules de services	Outils	Disparition des actions créant du lien social
	Service minimum		Disparition Ateliers Préparatoires Multisectoriels
	Equipe riche par sa diversité	Financement	Action et moyens limités par financement
	Antennes et permanences pour maillage du territoire		Jamais assez de moyens
	i-milo		Pas d'enveloppe pour faire de la gestion de fonds pour les formations
Service civique	Repr/réseau		Pas de fonds propres à la Mission Locale
Offre de services			Offres de service
		Développement d'évènements sportifs et culturels	Manque d'investissement CA
		Capacité d'adaptation	Pas de réseau national Mission Locale
	Véritable pole social	Réseau malmené, mal géré	
	Psychologue		
	Accueil sur le flux		
Réactivité/gestion du flux des urgences			
le FS permet des expérimentations			

5. STRATEGIE et PLANS D' ACTIONS

QU'ALLONS-NOUS FAIRE ?

La stratégie recouvre l'ensemble des objectifs opérationnels, c'est-à-dire ce que la Mission Locale va réaliser. Ces objectifs découlent de l'analyse des forces et des faiblesses, s'appuyant sur les premières et visant à réduire, voire éradiquer les secondes.

QUELLES SERONT NOS REALISATIONS ?

Un plan d'action est un mini-projet sectoriel, c'est-à-dire relié à un objectif opérationnel, échéancé/planifié, indiquant les résultats attendus (critères* et indicateurs*) et les moyens mobilisés. Il se présente sous la forme de fiche-action

***Les critères** permettent d'apprécier le degré d'atteinte des résultats, des objectifs. Ce sont les repères que l'on choisit pour servir de base à notre jugement. Ils précisent ce que l'on attend, sur quel aspect va porter notre jugement. Le choix des critères peut avoir des conséquences sur les stratégies choisies et sur les modalités de travail qui seront mises en œuvre.

***Les indicateurs** sont les signes qui témoignent de l'existence d'un phénomène, d'un effet. Ils sont observables, concrets et constituent les données que l'on va recueillir. Ils sont quantitatifs (taux ou nombre) et qualitatifs. Pour un même critère, il est possible de retenir un ou plusieurs indicateurs.

Objectif général 1 - Être connu et reconnu par les jeunes, les acteurs du territoire et les financeurs

Objectif opérationnel 1

ALLER VERS

Plan d'action : [CAMION MOBILE](#)

Plan d'action : [PERMANENCE DANS DES TIERS LIEUX](#)

Plan d'action : [ANTENNES ET PERMANENCES](#)

Plan d'action : [ETRE PRESENT ACTIVEMENT SUR LES RESEAUX SOCIAUX](#)

Plan d'action : [LE JEUNE « REFERENT »](#)

Objectif opérationnel 2

IMPLIQUER LES FINANCEURS ET LES PERSONNES RESSOURCES

Plan d'action : [VIS MA VIE DE CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE](#)

Plan d'action : [NEWSLETTER / FLASH ML - FOCUS ML](#)

Objectif opérationnel 3

ETABLIR UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION POUR LA STRUCTURE

Plan d'action : [INAUGURATION DE L'ESPACE JEUNES ET DU PROJET ASSOCIATIF](#)

Plan d'action : [ETABLIR UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION EN AYANT UN SITE INTERNET VIVANT](#)

Objectif général 2 - Apporter à notre public un service de qualité et sur mesure

Objectif opérationnel 1

REINVENTER LE LIEN ENTRE LE JEUNE ET LES PARTENAIRES

Plan d'action : [ENTREPRISE MA VOISINE](#)

Plan d'action : [BOUGE SUR MON TERRITOIRE](#)

Plan d'action : [CUISINONS ENSEMBLE !](#)

Objectif opérationnel 2

ACCOMPAGNER AUTREMENT

Plan d'action : [FAIRE EN SORTE QUE LE JEUNE DEVIENNE AUTEUR DE SON PARCOURS](#)

Plan d'action : [SE FORMER A DES OUTILS PERMETTANT DE MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES JEUNES](#)

Plan d'action : [ALLER AU DEVANT DES JEUNES EN SE DEPLACANT DANS LEUR ZONE DE CONFORT](#)

Plan d'action : [SORTIR DU CADRE HABITUEL POUR LES ENTRETIENS](#)

Plan d'action : [ESPACE JEUNES](#)

Objectif opérationnel 3

DEVELOPPER L'INGENIERIE ET L'EXPERTISE

Plan d'action : [RECUEILLIR LA PAROLE DES JEUNES](#)

6. EVALUATIONS

COMMENT MESURONS-NOUS NOTRE TRAVAIL ?

Evaluer, c'est comprendre, éclairer l'action de façon à pouvoir juger de son efficacité et disposer d'éléments pour décider de la suite qu'il convient de lui donner.

L'évaluation doit permettre de repérer les réussites et les points d'amélioration de chaque action.

Cette phase est particulièrement importante car elle sert à l'optimisation des actions futures et plus largement au Projet Associatif

Pour se faire une commission de suivi sera mise en place et réalisera l'évaluation du projet et de ses actions par rapport aux objectifs et par rapport aux bilans quantitatifs et qualitatifs

On dégagera ensuite des axes d'amélioration possible et/ou de nouveaux objectifs, des conseils et des éléments d'analyse.

La commission pourra se réunir pour un bilan intermédiaire à 18 mois et pour un bilan final à 3 ans.

Analyse et évaluation du résultat de chaque action

- Les objectifs que l'on s'est fixés ont-ils été atteints ?
- Cette action a-t-elle été efficace ? Était-elle pertinente ?
- L'action contribue-t-elle à améliorer le constat de départ ?
- Le public visé va-t-il être atteint ? Le public visé en avait-il besoin ?
- Combien de personnes ont été concernées par l'action... ?
- Quels sont les éléments qui ont plu et ceux qui ont déplu ? Pourquoi ?
- Qu'est-ce que le public en a retiré ?

Analyse et évaluation du processus

- Y avait-il des partenaires pressentis ? Ont-ils été présents ? Leur présence était-elle nécessaire ? Y-a-t-il eu des rencontres, des temps de préparation ?
- Les tâches étaient-elles bien réparties ?
- Les acteurs intervenants du projet avaient-ils l'expertise nécessaire pour mener à bien leurs missions ?
- La communication sur l'action a-t-elle été bien faite ?
- L'organisation matérielle était-elle satisfaisante ?

- Le temps affecté au projet était-il suffisant (coordination communication évaluation) ?
- Le calendrier a-t-il été respecté ?
- Le budget a-t-il été respecté ?...

La commission de suivi

Elle pourra se réunir pour un bilan intermédiaire à 18 mois et pour un bilan final à 3 ans

Elle pourra être constituée de membres de la gouvernance, de la direction et de l'équipe.

Deux commissions pourraient être mises en place :

- Une commission de suivi des plans d'actions et objectifs
- Une commission de suivi du PAS

La commission de suivi d'actions et objectifs, s'assure de la mise en place des plans d'actions, du bon déroulement et prépare la lecture des différents critères pour permettre une évaluation correcte et complète de chaque action mise en place. Puis transmet les éléments à la commission chargée du bilan intermédiaire.

La commission de suivi de bilan intermédiaire, préconise les ajustements et axes de travail à mettre en place sur les prochains mois.

Chacune des deux commissions étant indépendantes, l'évaluation se fait de manière objective et pertinente quant à la réalisation du Projet Associatif. Elles permettent également d'accompagner dans la réflexion de nouveaux plans d'action et des ajustements à mettre en place (moyen/évaluation)

L'évaluation est présente tout au long de la démarche. Un Projet Associatif ne peut se concevoir sans une actualisation des valeurs et des missions propres à la structure.

La structure doit se tourner vers l'avenir...

ANNEXE 1

PLANS D'ACTION

Intitulé de l'Action : CAMION MOBILE

Objectif	Aller au-devant des jeunes en se déplaçant vers des lieux pré ciblés via un camion mobile itinérant
Calendrier de l'action	Dans 1 an pour la mise en place (mars 2021) ?
Résumé de l'action	Aller vers les jeunes ruraux (public ML) pour informer et accompagner où il y a peu de moyens de transports, peu d'emplois, peu d'accès à internet. Autre que sur les lieux de d'antennes et permanences
Qui coordonne ?	Direction + Conseiller Mission Locale
Qui réalise ?	Conseiller Mission Locale en phase test 1 an Recrutement si retour positif dans 1 an
Partenaire(s) associé(s) à l'action	Mairie, éducateurs de rue, travailleurs sociaux, centre sociaux
Réurrence	Fréquence régulière

DEMARCHE				
Les étapes successives de l'action	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
Etape 0	Emergence d'une idée : créer un camion mobile itinérant	Lors d'un atelier sur le projet associatif en fin d'année 2019	L'ensemble de la mission locale	Pour les jeunes les plus ruraux : « aller là où ils sont » : Informer sur l'existence de la ML c'est-à-dire : communiquer sur : Qui sommes-nous ? Quel public pouvons-nous accompagner ? Sur quoi pouvons-nous accompagner ? Où nous sommes ?

				Répondre au jeune dans le besoin c'est à dire accompagner les jeunes via le camion mobile
Etape 1	<p>Cibler les lieux ruraux, les plus enclavés ...</p> <p>... en donnant la parole aux jeunes</p> <p>... en s'appuyant sur le partenariat existant des villages ou en créant de nouvelles collaborations</p> <p>Cibler les jeunes</p>	<p>Le plus tôt possible</p> <p>Le plus tôt possible</p> <p>Le plus tôt possible et tout le long de l'action</p> <p>Le plus tôt possible</p>	<p>Conseiller ML</p> <p>Conseiller ML</p> <p>Conseiller</p> <p>Conseiller</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Cibler les lieux (mis à part permanences et antennes déjà existantes) où il y a peu ou pas de transport en commun, peu d'offres d'emplois • Requête auprès des mairies • Donner la parole aux jeunes : où sont les lieux « vides » et où il y a des besoins ? via questionnaire • Temps d'échanges téléphoniques et concertations. Mise en commun des « données » <p>Les tranches d'âges (~18 ans, les moins mobiles)</p>
Etape 2	Budgétiser l'action	Le plus tôt possible	Direction + conseiller ML	Répertorier et chiffrer toutes les charges à cette action (suivant si recrutement ou conseiller ML déjà en poste)
Etape 3	Faire de la communication	Tout le long de l'action c'est-à-dire : lors du ciblage de l'action jusqu'à	Conseiller	Via les réseaux sociaux, mairies (sites officiels), partenaires des lieux pré ciblés

		la mise en place finale		
Etape 4	Préparation de l'action	2020 et 2021 ? Dès le début de l'action	Direction + conseiller ML	Achats/locations de matériels : camion, flocage du camion, ordinateur, imprimante, clé 3G Définir comment on accompagne les jeunes (collectif, individuel, aléatoire fonction des besoins) Définir le conseiller dédié à cette action : si une personne ou roulement
Etape 5	Action	2021 ?	Conseiller ML	Camion mobile en tournée
Evaluations, résultats facteur de réussite et d'échec, suivi (qui ? et comment)	Evaluer l'action : enquête de satisfaction, retour oral	A 6 mois A 1 an Tout le long de l'action	Conseiller ML	Les jeunes : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de jeune reçu en « entretien de 1^{er} accueil » sur les lieux de passage du camion mobile • Nombre de jeune accompagné sur la durée (sur 6 mois/1 an) sur lieux de passage du camion mobile / Fréquence des entretiens par jeune • Nombre de sorties dites « positives » ? (à voir car variable pas simple à évaluer) Les partenaires : Retour et questionnaire de satisfaction de la part des partenaires Différences : pas les mêmes missions, public, Avantage : partenariat pour faire de la communication sur la ML Collaborer en ayant des missions distinctes (échange)

	Attention : Bourbonnette Attention : partenariat			
Perspectives- Evolutions	En fonction des retours et des questionnaires de satisfaction et des budgets : poursuite ou non de l'action Modification à apporter si besoin	2022	Direction	Multiplier les lieux de passage et les fréquences. Mise en place d'un recrutement poste dédié à la ML

Retour aux objectifs 1 [Cliquez ici](#)

Intitulé de l'Action : PERMANENCE DANS DES TIERS-LIEUX

Objectif	Permettre à la Mission Locale d'aller au plus proche des jeunes en effectuant des permanences sur des lieux non conventionnels
Calendrier de l'action	2020-2021
Résumé de l'action	Le tiers-lieu est un terme traduit de l'anglais <i>The Third Place</i> . Il fait référence aux environnements sociaux qui viennent après la maison et le travail. Volet complémentaire, destiné à la vie sociale de la communauté, et se rapportant à des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle. Espace d'effervescence et de création de lien, les tiers lieux sont ouverts à tous, sans contrainte, sans jugement. Il s'agit d'effectuer des permanences et/ou des actions dans ce type de lieux afin de faciliter les échanges mais aussi les rencontres et l'adhésion des jeunes à un accompagnement par la suite. Il s'agit aussi de pouvoir utiliser les ressources présentes au sein de ces lieux.
Qui coordonne ?	A définir
Qui réalise ?	Un conseiller Mission Locale
Partenaire(s) associé(s) à l'action	A définir
Réurrence	En fonction du lieu, peut être hebdomadaire, mensuel ou bimensuel

DEMARCHE				
Les étapes successives de l'action	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
Etape 1	Repérer les lieux ressources	Lors de visite, de rencontre, de permanences déjà établies	Un conseiller	En s'appuyant sur les personnes ressources locales

Etape 2	Prévoir une rencontre afin d'échanger avec les personnes qui tiennent le lieu ainsi que celles qui le fréquentent et l'intérêt que cette permanence aurait		La Direction et un conseiller	Rendez-vous sur le lieu potentiel d'intervention afin que chacun se connaisse
Etape 3	Etablir un planning d'intervention	Avant le démarrage de l'action	La structure d'accueil et la Mission Locale	
	Déterminer les modalités d'intervention (durée, nombre de personne, coût...)	Rencontre formelle entre les responsables des structures	La structure d'accueil et la Mission Locale	Convention de partenariat
Etape 4	Communiquer	1 à 2 semaines avant le début de l'action	Structure d'accueil et Mission Locale	Presse, radio, réseaux sociaux...
Evaluations, résultats facteur de réussite et d'échec, suivi (qui ? et comment)			Mission locale	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnaires de satisfaction • Nombres de personnes touchées
Perspectives-Evolutions				

Retour aux objectifs 1

[Cliquez ici](#)

Intitulé de l'Action : ANTENNES ET PERMANENCES

Objectif	Permettre à tous les jeunes de bénéficier de l'offre de service de la Mission Locale
Calendrier de l'action	En cours
Résumé de l'action	La Mission Locale dont le siège est à Moulins, dispose de 2 antennes permanentes à St Pourçain-sur-Sioule et à Dompierre-sur-Besbre et 6 permanences régulières sur le bassin : Chantelle, Le Montet, Bourbon l'Archambault, Lurcy Lévis, Jaligny sur Besbre et Le Donjon.
Qui coordonne ?	Mission Locale
Qui réalise ?	Différents conseillers
Partenaire(s) associé(s) à l'action	Collectivités territoriales
Réurrence	Différentes en fonction des lieux

DEMARCHE				
Les étapes successives de l'action	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
Etape 1	Antennes	<ul style="list-style-type: none"> Tous les jours à St Pourçain 4 jours par semaine à Dompierre 	Franck PETIT-JEAN à St Pourçain/Sioule Patricia AUZOLLE-DESMYTTTER à Dompierre/Besbre	La Mission Locale dispose d'un bureau au sein d'une structure communautaire

Etape 2	Permanences	<p>Chantelle : 1/2 journée tous les 15 jours</p> <p>Le Montet : 1/2 journée tous les 15 jours Bourbon l'Archambault : 1 journée toutes les semaines Lurcy Lévis : 1/2 journée tous les 15 jours</p> <p>Jaligny : 1/2 journée par mois Le Donjon : 1 journée par mois</p>	<p>Chantelle: Franck PETIT-JEAN</p> <p>Le Montet, Lurcy-Lévis, Bourbon l'Archambault: Philippe PERRIN</p> <p>Jaligny et Le Donjon: Patricia AUZOLLE</p>	Permanences
Evaluations, résultats facteur de réussite et d'échec, suivi (qui ? et comment)				<ul style="list-style-type: none"> • Les lieux de permanences répondent-ils aux besoins des jeunes ? Des territoires ? • Nombre de jeunes reçus • Nombres de jeunes n'ayant pas de rdv dans les 15 jours

Retour aux objectifs 1

[Cliquez ici](#)

Intitulé de l'Action : ETRE PRESENT ACTIVEMENT SUR LES RESEAUX SOCIAUX

Objectif	Aller vers les jeunes en utilisant un canal de communication adapté
Calendrier de l'action	Tous les jours ouvrables de l'année
Résumé de l'action	Se rendre visible en utilisant au maximum les réseaux sociaux
Qui coordonne ?	Sékolène PACAUD
Qui réalise ?	Maryse YOTH-MONTAGNE
Partenaire(s) associé(s) à l'action	
Récurrance	Permanente

DEMARCHE				
Les étapes successives de l'action	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
Etape 1	Etablir un diagnostic de l'existant	1er trimestre 2020	Sékolène PACAUD	Faire un point sur les comptes déjà créés : Facebook, Twitter, Instagram, YouTube
Etape 2	Lister les réseaux sociaux les plus adaptés	1er trimestre 2020	Sékolène PACAUD	Lecture d'études sur les réseaux sociaux et les jeunes (Etudes Forbes 2019, Diplomeo 2019, ...)

Etape 3	Créer des profils sur chaque réseau	Mars 2020	Ségolène PACAUD	Réactivation du compte Twitter, création d'un compte Instagram.
Etape 4	Faire vivre ses pages chaque jour de l'année	Chaque jour ouvré de l'année	Maryse YOTH-MONTAGNE Ségolène PACAUD Sabine DUBESSAY	<ul style="list-style-type: none"> • Partager chaque jour les parutions intéressantes du fil d'actualité. • Créer des post thématiques (un jour, un métier) • Communiquer sur chaque évènement de la ML, <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>En amont</i> pour le faire connaître, ▪ <i>Pendant</i> en réalisant des live ou en diffusant des photos ou vidéos, ▪ <i>Après</i> en faisant un bilan ou en donnant la parole à des jeunes qui ont participé.
Evaluations, résultats facteur de réussite et d'échec, suivi (qui ? et comment)	Augmentation significative du nombre d'abonnés, de like Augmentation du nombre de participants aux évènements MISSION LOCALE			Suivi des statistiques de la structure sur les réseaux sociaux.
Perspectives-Evolutions	Pouvoir embaucher une personne dédiée			Trouver des financements fléchés

Retour aux objectifs 1

[Cliquez ici](#)

Intitulé de l'Action : LE JEUNE « REFERENT »

Objectif	Augmentation des 1 ^{ers} accueils par la création d'un lien avec les jeunes par un jeune « référent » repéré comme tel
Calendrier de l'action	01/01/2021 au 31/12/2021
Résumé de l'action	Dans une zone géographique repérée : quartier, commune, immeuble... identifier un jeune ayant la capacité d'informer et de mobiliser les jeunes. Ce repérage peut se faire au sein d'associations de jeunes ou de clubs sportifs etc... afin d'informer sur le projet et éventuellement de repérer cette personne ressource. Un lien avec les services civiques de la structure serait à privilégier.
Qui coordonne ?	Direction, conseiller référent
Qui réalise ?	Conseiller référent + services civiques
Partenaire(s) associé(s) à l'action	Clubs sportifs, associations de jeunes, régie de quartier, associations diverses, ...
Récurrence	Annuelle ou biannuelle

DEMARCHE				
Les étapes successives de l'action	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
Etape 1	Repérage dans les associations et clubs	1 ^{er} trimestre 2021	Conseillers référents	Point service jeunesse, mairie et collectivité, associations de quartier, ...
Etape 2	Réunion d'information et repérage du jeune	1 ^{er} trimestre 2021	Conseiller référent + service civique	Au sein des différentes structures après avoir finalisé la méthode avec les présidents clubs assos...

Etape 3	Information auprès du public par le jeune référent	1 ^{er} semestre 2021	Le jeune référent	Définir avec le jeune les modalités d'informations : contact direct, réseaux sociaux, actions spécifiques auprès des jeunes (manifestations, concours etc...)
Evaluations, résultats facteur de réussite et d'échec, suivi (qui ? et comment)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes touchés par ce biais - Nombre de nouveaux partenaires - Actions mises en place 	A fin 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Le conseiller référent. - Le jeune 	

Retour aux objectifs 1

[Cliquez ici](#)

Intitulé de l'Action : VIS MA VIE DE CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE EN MISSION LOCALE

Objectif	L'objectif est double : 1- permettre aux partenaires de vivre une journée au sein de la mission locale au côté de différents conseiller avec qu'ils comprennent la nature de notre travail. C'est aussi l'occasion d'échanger sur nos axes d'amélioration et nos atouts. 2- dans un 2ème temps on pourrait envisager l'inverse afin que nous comprenions mieux la façon de travailler de nos partenaires institutionnels
Calendrier de l'action	A partir du 2ème semestre 2020 - Démarche permanente
Résumé de l'action	Un partenaire passe au minimum une journée au sein de la structure afin d'appréhender le travail effectué et rencontrer différents conseillers experts
Qui coordonne ?	Mission Locale
Qui réalise ?	Mission Locale
Partenaire(s) associé(s) à l'action	Financeurs, collectivités, entreprises, associations...
Récurrence	A définir

DEMARCHE				
Les étapes successives de l'action	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
Etape 1	Communiquer	Tout au long de l'année	La Direction	Lors de réunions ou de rencontres formelles ou non

Etape 2	Echanger sur l'intérêt de la mise en œuvre de ce dispositif	Tout au long de l'année	La Direction	Rencontre sur rendez-vous
Etape 3	Conventionner	Tout au long de l'année	Les directions des 2 structures	Etablissement d'un document écrit mentionnant tout l'intérêt de ces échanges
Etape 4	Etablir une procédure d'accueil	Avant la mise en œuvre	La structure qui accueille	
Etape 5	Etablir un planning en fonction de la durée de présence du partenaire en tenant compte de sa demande	1 à 2 semaines avant l'arrivée du partenaire afin que chacun prépare la venue de l'autre	La structure qui accueille	
Etape 6	Bilan de cette immersion/ Retour sur expérience/plus-value	Entretien final	La direction des 2 structures	
Evaluations, résultats facteur de réussite et d'échec, suivi (qui ? et comment)				<ul style="list-style-type: none"> • Nombres d'échanges entre les 2 structures • Nombre d'actions collaboratives
Perspectives-Evolutions				

Retour aux objectifs 1

[Cliquez ici](#)

Intitulé de l'Action : NEWSLETTER / FLASH ML - FOCUS ML

Objectif	Impliquer les partenaires économiques et institutionnels, dont les financeurs
Calendrier de l'action	Récurrence bimestrielle durant une année
Résumé de l'action	Support d'information envoyé par mail aux financeurs, partenaires afin d'améliorer leur connaissance de la Mission Locale et de ses actions
Qui coordonne ?	Un conseiller Mission Locale
Qui réalise ?	Un conseiller Mission Locale
Partenaire(s) associé(s) à l'action	Partenaires, financeurs, jeunes
Récurrence	Bimestrielle

DEMARCHE				
Les étapes successives de l'action	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
Etape 1	Etablir un listing des financeurs, partenaires institutionnels qui auraient besoin de mieux connaître le rôle et les actions de la Mission Locale	4 mois avant le lancement du 1 ^{er} support	Conseiller référent de cette action + toute l'équipe	Brainstorming avec l'ensemble de l'équipe
Etape 2	Définir les axes à valoriser sur ce support en fonction de ce que nous souhaitons mettre en avant aux yeux des partenaires définis (ex : témoignages de jeunes sur accompagnement ML, témoignages	4 mois le lancement du 1 ^{er} support	Conseiller référent de cette action + toute l'équipe	Brainstorming avec l'ensemble de l'équipe

	d'employeurs, données chiffrées significatives, exemples de parcours de jeunes accompagnés dans le rural...)			
Etape 3	Etablir une trame du support en termes de présentation et de format – Choix du nom	3 mois avant le lancement du support	Conseiller référent + éventuellement référent communication AMILAUURA	Présentation et validation du projet auprès de l'équipe
	Etablir un listing des financeurs, partenaires institutionnels qui auraient besoin de mieux connaître le rôle et les actions de la Mission Locale	4 mois avant le lancement du 1 ^{er} support	Conseiller référent de cette action + toute l'équipe	Brainstorming avec l'ensemble de l'équipe
Etape 4	Elaboration du 1 ^{er} support, avec les sujets choisis correspondant aux axes à valoriser	Lancement du support –	Conseiller référent	Envoi du 1 ^{er} par mail aux partenaires choisis
Evaluations, résultats facteur de réussite et d'échec, suivi (qui ? et comment)				<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de personnes ayant ouvert le support (accusé de réception). ➤ Interroger les destinataires sur l'intérêt du support, pour avoir un retour qualitatif. ➤ Observer dans le temps, si les partenaires ont une meilleure connaissance du rôle de la Mission Locale.
Perspectives-Evolutions				



[Cliquez ici](#)

Intitulé de l'Action : INAUGURATION ESPACE JEUNES ET PROJET ASSOCIATIF

Objectif	Faire connaître la Mission Locale, investir, impliquer nos partenaires, nos jeunes, nos élus
Calendrier de l'action	Second semestre 2020
Résumé de l'action	Organiser un moment festif pour chaque évènement en invitant et associant toute personne pertinente et en communiquant largement.
Qui coordonne ?	Sabine DUBESSAY et Ségolène PACAUD
Qui réalise ?	Les personnes qui ont participé aux 2 groupes d'élaboration
Partenaire(s) associé(s) à l'action	Financeurs, élus, ...
Réurrence	Aucune

DEMARCHE				
Les étapes successives de l'action	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
Etape 1	L'ESPACE JEUNES Aménager l'espace, rédiger le plan d'action « animation » de ce tiers lieu	1 ^{er} semestre 2020	Le groupe de salariés volontaires	Avec l'aide de l'équipe et de la direction pour l'aménagement. Ecrire le plan d'action qui sera intégré dans le Projet Associatif
	PROJET ASSOCIATIF Finaliser la rédaction du projet associatif	1 ^{er} semestre 2020	Le groupe de salariés volontaires	Poursuivre la rédaction en sous-groupes, effectuer une relecture.

Etape 2	Organiser l'évènement	Septembre 2020	Le groupe de salariés volontaires	<ul style="list-style-type: none"> • Caler la date • Lister les invités • Faire et envoyer l'invitation • Commander le « pot »
Etape 3	Communiquer en amont, pendant et après	Septembre 2020	Maryse YOTH-MONTAGNE	<ul style="list-style-type: none"> • Rédiger le communiqué de presse • Informer les médias • Diffuser sur les réseaux sociaux • Faire un live de l'évènement.
Evaluations, résultats facteur de réussite et d'échec, suivi (qui ? et comment)			La Direction	Nb de personnes invitées présentes Nb d'articles
Perspectives-Evolutions				

Retour aux objectifs 1

[Cliquez ici](#)

Intitulé de l'Action : ETABLIR UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION EN AYANT UN SITE INTERNET VIVANT

Objectif	Être connu et reconnu par les jeunes, les acteurs du territoire et les financeurs
Calendrier de l'action	Mai 2020
Résumé de l'action	Créer un site internet accueillant et remis à jour tous les mois afin de le rendre vivant
Qui coordonne ?	Sékolène PACAUD
Qui réalise ?	Sékolène PACAUD
Partenaire(s) associé(s) à l'action	C'TOUCOM
Récurrence	Mise en place en 1 fois puis mise à jour bi-mensuelle

DEMARCHE				
Les étapes successives de l'action	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
Etape 1	Analyser le site actuel, déterminer les points positifs et les points à améliorer. Commencer à réfléchir à la forme et au fond.	4ème trimestre 2019	Sabine DUBESSAY et Sékolène PACAUD	Ecrire toutes les informations que nous souhaitons garder sur le site. Visiter d'autres sites de ML ou d'autres structures afin de repérer ce qui pourrait nous convenir.
Etape 2	Prendre contact avec une entreprise de communication afin d'obtenir une trame de site répondant à nos attentes	4ème trimestre 2019	Sabine DUBESSAY	Contacteur une entreprise partenaire afin de vérifier la faisabilité de notre projet.

Etape 3	Valider une trame de site afin de commencer l'écriture.	1er trimestre 2020	Sabine DUBESSAY et Ségolène PACAUD	Présentation de différentes trames en réunion d'équipe, validation par l'équipe et le président de la trame choisie.
Etape 4	Ecriture des éléments du site	1er semestre 2020	Toute l'équipe	Chaque membre de l'équipe peut se porter volontaire pour l'écriture des contenus du site. Les éléments sont ensuite transmis à C'TOUCOM pour la mise en ligne.
Etape 5	Animation du site	A partir du 2ème semestre 2020	Sabine DUBESSAY et Ségolène PACAUD	Mise à jour des nouveaux éléments sur le site. Certaines mises à jour se font automatiquement par le biais des réseaux sociaux.
Evaluations, résultats facteur de réussite et d'échec, suivi (qui ? et comment)	Nouveaux contacts par le biais de la messagerie. Nombre de connexions au site. Participation accrue aux événements annoncés sur le site. Pourcentage de jeunes, partenaires et financeurs ayant connaissance de notre site.	A partir du 2ème trimestre 2020	Sabine DUBESSAY et Ségolène PACAUD	Suivi statistique du mode de connaissance de la ML auprès des jeunes. Enquête

Retour aux objectifs 1

[Cliquez ici](#)

Intitulé de l'Action : ENTREPRISE, MA VOISINE

Objectif	Permettre aux jeunes accompagnés par la Mission Locale d'aller au contact direct des entreprises et d'améliorer la connaissance du bassin d'emploi (entreprises, métiers, activités). Changer les représentations que peuvent avoir les entreprises sur les jeunes et vice-versa
Calendrier de l'action	2 sessions de préparation à la Mission Locale et une demi-journée sur le terrain
Résumé de l'action	Par groupe, des jeunes iront à la rencontre d'entreprises qu'ils ne connaissent pas pour échanger sur leurs activités/métiers, et les présenter à d'autres jeunes par la suite.
Qui coordonne ?	Ana Gomes
Qui réalise ?	Des groupes de jeunes, guidés par des conseillers Mission Locale
Partenaire(s) associé(s) à l'action	Les entreprises de notre réseau et celles qui ne connaissent pas la Mission Locale
Récurrence	Mensuelle

DEMARCHE				
Les étapes successives de l'action	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
Etape 1	Repérage : Repérer des jeunes qui sont en démarche de recherche d'emploi ou qui veulent participer à une action	Une fois par mois	Groupe de 10 à 12 jeunes	Chaque conseiller propose à des jeunes de participer

Etape 2	<p>Préparation : Le groupe de jeunes sera accompagné par un conseiller pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir une zone géographique et ses entreprises à découvrir. • Préparer une trame de question qui servira de base d'échange avec les entreprises rencontrées 	<p>De J-10 à J-2 Durant 2 sessions d'une demi-journée</p>	<p>Groupe de 10 à 12 jeunes, accompagné par un conseiller</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer avec les jeunes les zones d'activités du bassin d'emploi - Interroger leurs connaissances sur les entreprises du bassin - Choisir 2 à 3 zones à explorer par sous-groupes (dont les membres du groupe ne connaissent pas les entreprises) – élaboration d'un itinéraire - Construire une trame de question qui sera la base de l'échange avec l'entreprise et définir les informations qu'ils souhaitent récolter
Etape 3	<p>Rencontre avec les entreprises</p>	<p>Jour J Durant une demi-journée, accompagné par un conseiller par sous-groupe</p>	<p>Groupe de jeunes / conseillers</p>	<p>Le groupe de jeunes divisé en sous-groupes. Chacun sera accompagné par un conseiller pour les véhiculer et les encourager. Celui-ci ne rentre pas dans les entreprises avec les jeunes</p> <p>Chaque sous-groupe se rend sur la zone définie et se présente dans toutes les entreprises de son itinéraire</p> <p>Les membres du groupe interrogent leur interlocuteur dans l'entreprise sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Leur activité, leurs métiers, leurs besoins en recrutement...
Etape 4	<p>Restitution</p>	<p>J + 1</p>	<p>Tous les sous-groupes et un conseiller</p>	<p>Partage du retour d'expériences (accueil des entreprises, ressentis) Présentation des entreprises rencontrées aux autres sous-groupes. Possibilité de produire un document écrit ou d'élargir la présentation des entreprises à d'autres jeunes ML</p>

Evaluations, résultats facteur de réussite et d'échec, suivi (qui ? et comment)				Indicateurs : <ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des jeunes et des entreprises - Suivi auprès des entreprises régulièrement rencontrées grâce à Entreprise ma voisine et suivi du nombre de candidatures reçues après. - Disponibilité et ouverture des entreprises pour accueillir les jeunes et échanger avec eux
Perspectives-Evolutions	Quoi Développer cette action en milieu urbain, en milieu rural et en milieu « rurbain »	Quand Installer une récurrence mensuelle	Qui Proposer cette action à tous les jeunes accompagnés par la ML, quel que soit leur type d'accompagnement	Comment Communication large sur cette action auprès des jeunes



[Cliquez ici](#)

Intitulé de l'Action : BOUGE SUR MON TERRITOIRE

Objectif	Rendre acteurs les jeunes du territoire afin qu'ils découvrent le nouveau territoire en travaillant collectivement sur la découverte d'entreprises locales ainsi que les « codes des entreprises » (s'intégrer dans une équipe, capacité organisationnelle, prise de parole en public, confiance en soi) et la mobilité.
Calendrier de l'action	Depuis 2018 (déjà 2 réalisations)
Résumé de l'action	Organiser une journée de visite locale en concomitance entre des jeunes de 2 villes du territoire. La préparation permet de travailler sur tous les axes de progression.
Qui coordonne ?	Direction ML + Conseiller ML + Communauté de communes de St Pourçain sur Sioule
Qui réalise ?	Jeunes de St Pourçain + Conseiller ML
Partenaire(s) associé(s) à l'action	Communauté de Communes de St Pourçain sur Sioule
Récurrence	Une fois par an

DEMARCHE				
Les étapes successives de l'action	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
Etape 0	Emergence d'une idée : créer une action commune sur le territoire afin de rendre acteur les jeunes : Bouge sur mon territoire	2018 : suite à la Loi Notre	Les missions locales de Vichy et de Moulins (antenne de Saint Pourçain) et la communauté de communes de Saint Pourçain Sioule Limagne	Signature d'une convention tripartite pour la mise en œuvre de l'action. Définir les objectifs, le financement, le public, le lieu, la durée ainsi que le déroulement de l'action
Etape 1	Préparer l'action ... en ciblant les jeunes			

	... en présentant l'action	Le plus tôt possible Le plus tôt possible	Conseiller ML (responsable de l'antenne de Saint Pourçain sur Sioule) Conseiller ML (responsable de l'antenne de Saint Pourçain sur Sioule)	Repérer parmi les jeunes accompagnés à l'antenne de Saint Pourçain sur Sioule : 8 jeunes qui sont en démarches d'insertion avec des axes de progressions à travailler En quelques mot : Découverte du territoire, être acteur dans leur démarche, collectif, apprendre les codes des entreprises, mobilité En insistant sur les bienfaits de l'action de façon individualisée
Etape 2	Action 4 demi-journées de préparation	Septembre Octobre	Conseiller Groupement de créateurs + Conseiller responsable de l'antenne + jeunes de Saint Pourçain sur Sioule	1 ^{ère} demi-journée : Présentation dispositif, des jeunes, partage des recherches, recherche sur le territoire entreprise, lieu touristique 2 ^{ème} demi-journée : mise en commun des recherches effectuées, travail sur l'organisation d'une journée, choix des lieux, première prise de contact 3 ^{ème} demi-journée : mise en situation (employeur jeune afin de se préparer à utiliser le bon vocabulaire lors des contacts) Prise de contact, atelier sur la mobilité 4 ^{ème} demi-journée : finalisation organisation de la journée (visite, repas, intervenant, pot d'accueil et de clôture)
Etape 3	Action Journées de visite	Octobre	Missions locales de Vichy et de Saint Pourçain sur Sioule (jeunes + responsable)	Journée 1 et 2 : chaque mission locale reçoit à son tour les jeunes de l'autre mission locale.

		A la fin de la 2 ^{ème} journée	Représentant de la communauté de Communes + Direction Jeunes	Retour des jeunes sur l'action
Evaluations, résultats facteur de réussite et d'échec, suivi (qui ? et comment)	Evaluer l'action	Au 31/12 3 mois après 1 an après	Conseiller ML + Conseiller responsable de l'antenne	Rédaction d'un bilan : nombre de sorties positives, situations des jeunes, contexte, déroulement de l'action et des journées de visites, retours des jeunes Avantage : Collaborer entre 2 missions locales
Perspectives-Evolutions	En fonction des budgets poursuite ou non de l'action. Modifications à apporter si besoin	2020	Direction ML + Communauté de communes	Développer l'action sur d'autre territoire (travailler la mobilité) Créer des temps où les jeunes de chaque groupe peuvent se revoir

Retour aux objectifs 2

[Cliquez ici](#)

Intitulé de l'Action : CUISINONS ENSEMBLE !

Objectif	Créer des moments d'échange et de collaboration entre les jeunes et les partenaires
Calendrier de l'action	Automne
Résumé de l'action	En lien avec la ML, des jeunes organisent et/ou participent à une joute culinaire, en associant des employeurs, partenaires et d'autres jeunes (dont des apprentis-cuisiniers)
Qui coordonne ?	Ana GOMES
Qui réalise ?	Un groupe de jeunes, guidés par des conseillers ML
Partenaire(s) associé(s) à l'action	Partenaires, financeurs, entreprises du réseau ML, parrains, organismes de formation en lien avec la restauration
Récurrence	Annuelle

DEMARCHE				
Les étapes successives de l'action	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
Etape 1	Trouver un organisme avec des laboratoires culinaires où pourrait se dérouler la joute	4 mois avant la joute culinaire	Ana	En contactant les partenaires (OF ou autres) qui ont des laboratoires culinaires
Etape 2	Repérage des jeunes intéressés par l'action	3 mois avant	Les conseillers ML	Lors des entretiens individuels, par la communication sur les réseaux sociaux, via les SCV
Etape 3	Rencontre des jeunes intéressés et présentation de l'action : - Organisation de l'évènement - Participation à la joute Constitution d'un groupe de jeunes intéressés (d'autres pourront s'ajouter	2 mois avant	Ana	Réunions de présentation de l'action à la ML

	au fil du temps) et définir un plan d'action de l'organisation			
Etape 4	Mise en place du plan d'action par les jeunes devenus les organiseurs de la joute : invitation des employeurs à faire partie d'une équipe, définition du thème culinaire, prévision de la logistique..., élaboration d'un budget, recherche de sponsors...	Toutes les semaines de J-2 mois à J	Ana + jeunes organiseurs	Réunion hebdomadaire : Jeunes organisateurs + un conseiller coordonnateur (Ana) de l'action Les jeunes suivront le plan d'action et feront le point à la ML chaque semaine
Etape 5	Repérage des participants à la joute. Les organiseurs peuvent aussi être des participants .	J-1 mois	Ana + jeunes organiseurs	Lors des entretiens, les conseillers proposeront aux jeunes de participer à la joute et d'intégrer une équipe (composée d'un employeur, d'un jeune <u>en cursus restauration</u> , et de 2 à 3 jeunes), les organiseurs en parleront à d'autres jeunes, communication via réseaux sociaux, SCV...
Etape 6	Finalisation de l'organisation : constitution des équipes, commandes des denrées nécessaires, relance des participants...	J- 1 semaine	Ana + jeunes organiseurs	Réunion au sein des laboratoires culinaires qui accueillent la joute
Etape 7	Joute culinaire : plusieurs équipes doivent préparer une assiette selon un panier imposé ou une recette imposée (à définir par les organisateurs), dans un temps donné, en présence de public (jeunes, employeurs, financeurs, conseillers ML...) puis un jury constitué de financeurs, jeunes, employeurs dégustera les assiettes et désignera l'équipe gagnante	Jour J	<ul style="list-style-type: none"> • Conseillers ML • Jeunes organisateurs • Jeunes participants • Partenaires inscrits • Financeurs <p>Le jury sera constitué de conseillers, jeunes, employeurs, financeurs, partenaires...</p>	Laboratoires culinaires réservés pour l'action.

Evaluations, résultats facteur de réussite et d'échec, suivi (qui ? et comment)				<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des jeunes et des entreprises - Taux de participation des partenaires/employeurs/financeurs/jeunes <p>Disponibilité et ouverture des entreprises pour partager un moment de collaboration avec les jeunes</p>
Perspectives-Evolutions	<ul style="list-style-type: none"> - Développer cet évènement au niveau départemental, avec le partenariat des autres ML 	<ul style="list-style-type: none"> - Récurrence annuelle sur le département 	<ul style="list-style-type: none"> - Les 3 Missions Locales organiseront simultanément cette action. Communication au niveau départemental. 	

Retour aux objectifs 2

[Cliquez ici](#)

Intitulé de l'Action : FAIRE EN SORTE QUE LE JEUNE DEVIENNE "AUTEUR" DE SON PARCOURS

Objectif	Permettre aux jeunes de s'approprier son projet et de vérifier sa faisabilité
Calendrier de l'action	2 ^{ème} semestre 2020
Résumé de l'action	Accompagner le jeune dans sa demande en lui permettant par le biais de recherches et d'enquêtes de travailler à la réalisation de son projet et s'apercevoir de sa faisabilité. Prendre conscience des étapes à franchir pour arriver à but.
Qui coordonne ?	Sabine DUBESSAY et Ségolène PACAUD
Qui réalise ?	Tous les conseillers
Partenaire(s) associé(s) à l'action	
Récurrence	A la fin du travail avec le jeune

DEMARCHE				
Les étapes successives de l'action	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
Etape 1	Prendre et entendre la demande du jeune	Lors de l'entretien individuel	Le conseiller	Etablir un plan d'action et de suivi
Etape 2	Chercher l'information	Entre deux entretiens individuels	Le jeune et le conseiller (pour le guider et apporter des éléments complémentaires)	Recherche d'informations par internet (fiche métier/référentiel)

Etape 3	Rencontrer des professionnels ou employeurs	Entre deux entretiens individuels	Le jeune	Réalisation d'enquêtes métier par téléphone, déplacement physique
Etape 4	PMSMP pour avoir une idée réelle du métier (différence entre le métier rêvé et la réalité du métier)	Après le travail de recherche	Le jeune	Recherche d'employeur pour mettre en place le stage avec découverte, validation et/ou initier une embauche Bilan avec le jeune, l'employeur, le conseiller
Evaluations, résultats facteur de réussite et d'échec, suivi (qui ? et comment)			Le conseiller avec le jeune	En fonction des résultats des recherches et des éléments apportés par le jeune dans sa réflexion/PMSMP/ validation ou réévaluation du projet
Perspectives- Evolutions				Entrée en formation / alternance / emploi

Retour aux objectifs 2

[Cliquez ici](#)

Intitulé de l'Action : SE FORMER A DES OUTILS PERMETTANT DE MIEUX PRENDRE EN COMPTE LES JEUNES

Objectif	Meilleure maitrise des outils d'aide à l'accompagnement
Calendrier de l'action	Renouvelable tous les ans
Résumé de l'action	Répertorier, identifier et se former aux techniques et outils d'accompagnement afin que les conseillers deviennent des « experts » à l'écoute des besoins du jeune.
Qui coordonne ?	Sabine DUBESSAY et Ségolène PACAUD
Qui réalise ?	Formateurs agréés
Partenaire(s) associé(s) à l'action	Centres de formation
Réurrence	Annuelle

DEMARCHE				
Les étapes successives de l'action	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
Etape 1	Identifier les outils dont les conseillers ont besoin	A chaque entretien annuel	En concertation en la Direction et le conseiller	Suivant le ressenti du conseiller
Etape 2	Repérer des formations pertinentes avec notre métier	En début d'année calendaire	Conseillers	Soit en se déplaçant au centre de formation soit en faisant venir à la Mission Locale le formateur

Etape 3	Faire la demande de formation	En début d'année calendaire et dès que les dates sont connues	Sabine DUBESSAY Ségolène PACAUD	Par mail ou par courrier
Evaluations, résultats facteur de réussite et d'échec, suivi (qui ? et comment)	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de rejet de demande de formation • Nombre de formation annulée faute de participants 	Fin de chaque année calendaire	Sabine DUBESSAY Ségolène PACAUD	
Perspectives-Evolutions				

Retour aux objectifs 2

[Cliquez ici](#)

Intitulé de l'Action : ALLER AU-DEVANT DES JEUNES EN SE DEPLAÇANT DANS LEUR ZONE DE CONFORT

Objectif	Rencontrer les jeunes en dehors des murs, sur des lieux plus stratégiques (ex : les accueils jeunes, les lieux d'hébergement type FJT...)
Calendrier de l'action	A partir du 1 ^{er} semestre 2020
Résumé de l'action	Permettre au plus grand nombre, et en particulier aux jeunes qui ne connaissent pas les missions de la MISSION LOCALE ou qui n'osent pas franchir la porte, d'obtenir des conseils ou une information. Avec comme finalité de les faire venir progressivement dans les locaux et d'enclencher un accompagnement.
Qui coordonne ?	La direction
Qui réalise ?	Tous les conseillers, en particulier la conseillère « Allier Vers »
Partenaire(s) associé(s) à l'action	Educateur de rue, foyer d'hébergement, Assistantes Sociales de secteur...
Récurrence	Permanence régulière (mensuelle ou bimensuelle)

DEMARCHE				
Les étapes successives de l'action	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
Etape 1	Recenser les lieux stratégiques	Avant de commencer l'action	Conseillers référents	Faire le lien avec les partenaires du secteur (éducateurs de rue, médiateurs...), questionnaire pour recueillir l'avis des jeunes, en se rendant sur les lieux de rencontre des jeunes et par les partenaires
Etape 2	Faire de la communication	Dès que les lieux stratégiques sont repérés	Conseiller référent de l'action, partenaire, page	Flyers, article dans les médias (journal local, d'une rive à l'autre...) journaux gratuits Participer aux réunions extérieures par parler de l'action (acteurs sociaux...)

			Facebook de la ML...	
Etape 3	Mise en place de temps de présence sur les lieux stratégiques	Dès que possible	Référent action/conseiller référent	Mise en place de temps d'accueil
Evaluations, résultats facteur de réussite et d'échec, suivi (qui ? et comment)			Référent de l'action/conseiller référent	Tenir à jour un tableau pour connaître le nombre de jeunes rencontrés / les actions sollicitées (informations, échange informel, demande d'inscription, suivi ...)
Perspectives-Evolutions			Référent de l'action/conseiller référent	Multiplier les lieux de présence, les horaires.

Retour aux objectifs 2

[Cliquez ici](#)

Intitulé de l'Action : SORTIR DU CADRE HABITUEL POUR DES ENTRETIENS AVEC LES JEUNES

Objectif	Capter et fidéliser les jeunes, libérer leur parole et rendre le conseiller plus accessible
Calendrier de l'action	2nd semestre 2020
Résumé de l'action	Créer du lien, chercher leur adhésion pour permettre par la suite de mettre en place un accompagnement
Qui coordonne ?	Rachel PACAUD et Ségolène PACAUD
Qui réalise ?	Tous les conseillers
Partenaire(s) associé(s) à l'action	Tous nos partenaires peuvent être potentiellement associés à l'action
Réurrence	Quotidien

DEMARCHE				
Les étapes successives de l'action	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
Etape 1	Culture commune, projet associatif	2018 / 2020	Le personnel de la Mission Locale	Réunions régulières d'échanges libres sur : l'engagement des jeunes, le fonctionnement de la Mission Locale, les évolutions qui doivent être faites...
Etape 2	Sortir du cadre habituel pour des entretiens avec les jeunes	2020	Le personnel de la Mission Locale	Mettre en contact les conseillers et les jeunes en dehors de rdv classique en face à face physique

Etape 3	Relationnel avec les jeunes	À tout moment	Le personnel de la Mission Locale	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Contacts dématérialisés (SMS, mails, Messenger...) ✓ Aller au-devant des jeunes qui seront dans l'Espace Jeunes ✓ Echanges lors des actions extérieures, visites d'entreprises, suivi de stage, forum, job dating, festival des jeunes talents, sorties culturelles, sportives... (lors des trajets, pendant l'action, ...) ✓ Action « Allier vers » ✓ Diverses actions seront mises en place au fur et à mesure des idées qui émergeront
Evaluations, résultats facteur de réussite et d'échec, suivi (qui ? et comment)			Le personnel de la Mission Locale	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de 1er accueil ➤ Nombre de jeunes accompagnés ➤ Enquêtes qualitatives auprès des jeunes
Perspectives-Evolutions		A tout moment	Le personnel de la Mission Locale	En fonction de l'émergence d'idées

Retour aux objectifs 2

[Cliquez ici](#)

Intitulé de l'Action : ESPACE JEUNES

Objectif	Que les jeunes s'approprient l'espace jeunes comme un lieu ressource où ils peuvent se rendre à tout moment qu'ils aient ou non rdv et qu'ils soient connus ou non de la ML
Calendrier de l'action	Depuis le 5 avril 2018
Résumé de l'action	Réaliser des travaux pour construire cet espace jeunes puis l'aménager pour le rendre chaleureux, accueillant et utile pour les jeunes
Qui coordonne ?	Sabine DUBESSAY, Ségolène PACAUD, Amélie MARTIN, Rachel PACAUD
Qui réalise ?	Sabine DUBESSAY, Ségolène PACAUD, Amélie MARTIN, Rachel PACAUD
Partenaire(s) associé(s) à l'action	NOVOBATI (plâtrerie peinture) et ses partenaires (électricité et sol) ECO DU MEUBLE, SOVADIS pour l'ameublement
Réurrence	Aucune

DEMARCHE				
Les étapes successives de l'action	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
Etape 1	L'accueil administratif pourrait être aménagé à la place du bureau d'Ana Gomes	2018	Amélie MARTIN Ségolène PACAUD Rachel PACAUD Franck PETITJEAN Paulette HUSSAR Aurélie CONA Sophie NAVETAT Marie-Paule TRIFIRO	Avec une ouverture dans le mur côté télévision avec réutilisation de l'ensemble du mobilier existant à l'accueil actuel

	L'accueil administratif	2020	Sabine DUBESSAY Amélie MARTIN Ségolène PACAUD Rachel PACAUD	Ouverture complète sur l'accueil administratif de la salle de réunion (ouverture 2 pans de murs)
	L'espace jeunes			Les 2 services civiques occuperont cet espace et l'animeront. Mise en place : <ul style="list-style-type: none"> - d'un coin cocooning (fauteuils, table basse, recharge téléphone, portes revues), - d'un espace informatique, avec 2 PC portables à disposition posés sur un long mange-debout Wifi gratuit. - 4 tables encastrables (dont celles des 2 services civiques), pour qu'elles soient utilisables séparément ou toutes ensemble pour la réalisation d'ateliers (chaises assorties à celles des bureaux des conseillers). - Télévision au mur, face à l'entrée, pour une meilleure vision de tous, avec diffusion d'informations permanentes.
	SAS d'attente minute		Sophie NAVETAT Marie-Paule TRIFIRO Noémie LALLOT Alix DE LOISNE Mélanie DUCY Christine BATON Christelle TRAVICHON Dominique BERTHOT	A la place de la salle d'attente actuelle, en entrant à gauche : <ul style="list-style-type: none"> - 2 manges-debout pour les jeunes de passage, leur permettant de remplir des documents (déclaration d'activité, signature conventions...), d'attendre les conventions.
	Espace Maman / Enfant			À la place de la salle d'attente actuelle, à côté du SAS d'attente minute, espace dédié aux jeunes mamans et leurs enfants, 2 fauteuils, des jouets, 2

				poufs enfants, le tout posé sur un tapis puzzle enfant
Etape 3	<p>L'accueil administratif</p> <p>L'espace jeunes</p> <p>SAS d'attente minute</p> <p>Espace Maman / Enfant</p>	2020	<p>Sabine DUBESSAY Amélie MARTIN Ségolène PACAUD Rachel PACAUD</p>	<p>Achat d'une nouvelle banque d'accueil auprès de SOVADIS. Banque en U, à hauteur de table en son centre (pour un meilleur échange) et avec des niches sur chaque côté (pour les fournitures)</p> <p>Après demande de différents devis, choix de NOVOBATI comme maitre d'œuvre. 2 cloisons abattues, électricité refaite, travaux de plâtrerie puis de peinture et raccord de sol</p> <p>Choix du mobilier auprès d'entreprises locales : Eco du Meuble : 6 fauteuils, 2 chaises en tissus, 6 chaises (comme celles des bureaux conseillers), 2 tables basses, 2 tabourets</p> <p>SOVADIS : 4 tables encastrables, 1 mange debout long</p> <p>SOVADIS : 1 mange debout rond, 1 mange debout carré</p> <p>Eco du Meuble : 2 fauteuils Les jouets seront ceux que l'on a déjà</p>

Evaluations, résultats facteur de réussite et d'échec, suivi (qui ? et comment)	Espace jeunes	En continu	L'équipe ML	Fréquentation Enquête de satisfaction Nombre d'ateliers et d'animations réalisés
Perspectives- Evolutions	Espace jeunes	2020	Sabine DUBESSAY Amélie MARTIN Sékolène PACAUD Rachel PACAUD	Achat des derniers mobiliers et accessoires nécessaires à l'aménagement de l'espace jeunes, de l'accueil administratif et de l'espace maman / enfant
	Espace jeunes	En continu	Présence des services civiques en permanence et de conseillers en fonction des besoins	Créations régulières d'animations, d'ateliers, de rencontres...

Retour aux objectifs 2

[Cliquez ici](#)

Intitulé de l'Action : RECUEILLIR LA PAROLE DES JEUNES

Objectif	Analyser et faire évoluer nos pratiques pour répondre au mieux à leurs besoins
Calendrier de l'action	A partir du 2nd semestre 2020
Résumé de l'action	Développer une posture, une approche différente, lors de nos contacts avec les jeunes
Qui coordonne ?	A voir
Qui réalise ?	Le personnel de la Mission Locale
Partenaire(s) associé(s) à l'action	Tous nos partenaires peuvent être potentiellement associés à l'action
Récurrence	Quotidien

DEMARCHE				
Les étapes successives de l'action	Quoi ?	Quand ?	Qui ?	Comment ?
Etape 1	Culture commune, projet associatif	2018 / 2020	Le personnel de la MISSION LOCALE	Réunions régulières d'échanges libres sur : l'engagement des jeunes, le fonctionnement de la MISSION LOCALE, les évolutions qui doivent être faites...
Etape 2	Recueillir la parole des jeunes	2020	Le personnel de la MISSION LOCALE	En s'appuyant sur l'espace jeunes, sur nos contacts avec les jeunes développés au quotidien

Etape 3	Recueillir la parole des jeunes	2020	Le personnel de la MISSION LOCALE	<ul style="list-style-type: none"> • Lors de nos contacts physiques avec les jeunes (entretien, atelier, visite, forum...) • Lors de nos contacts dématérialisés (réseaux sociaux, mails, Messenger...) • Lors de nos contacts informels (espace jeunes, lors des trajets, action « Allier vers »...) • Pour cela utilisation de questionnaires papiers ou en ligne, ateliers libre parole, boîte à idées... • Création d'un outil de recueil d'informations
Evaluations, résultats facteur de réussite et d'échec, suivi (qui ? et comment)			Le personnel de la MISSION LOCALE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de questionnaires remplis ➤ Nombre de participants aux ateliers libre parole ➤ Exploitation de l'outil de recueil d'informations lorsqu'il sera créé

Retour aux objectifs 2

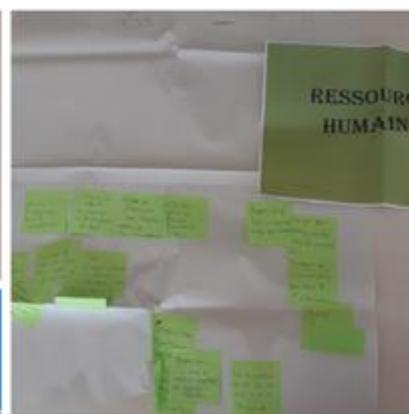
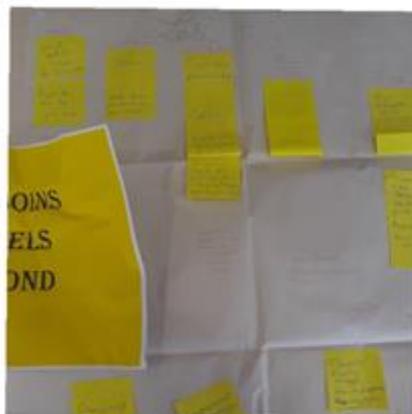
[Cliquez ici](#)

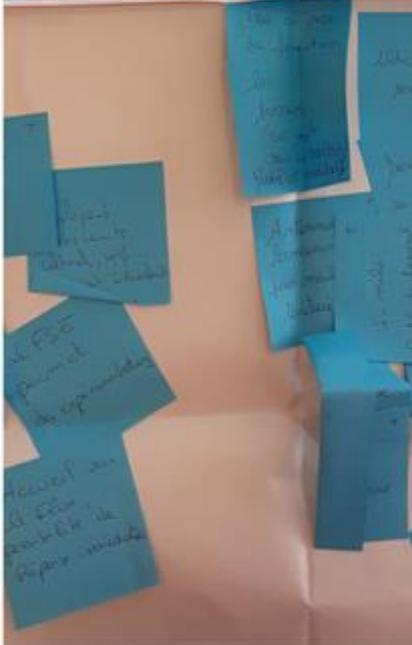
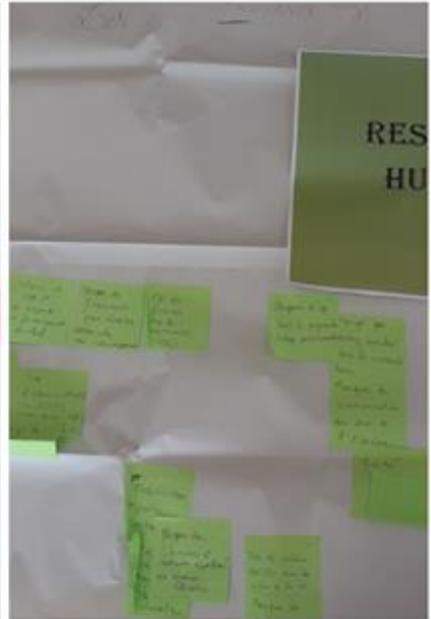
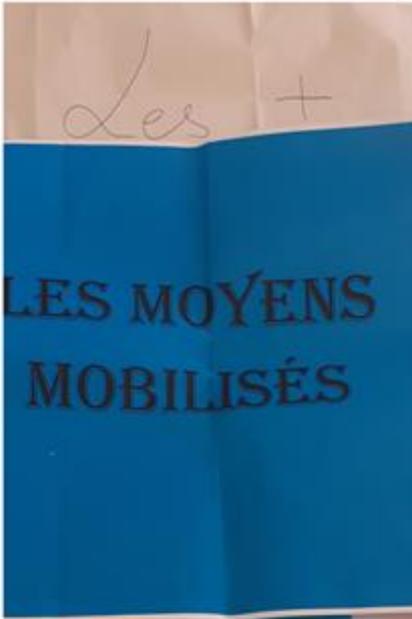
ANNEXE 2

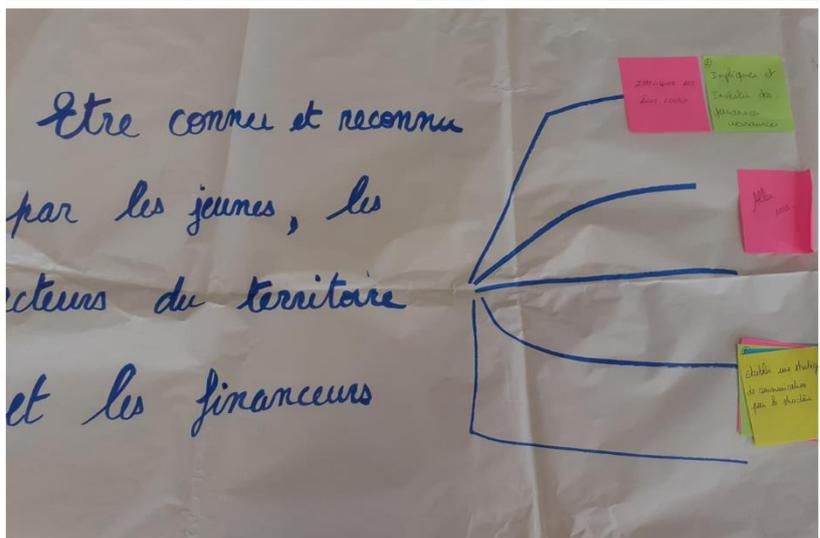
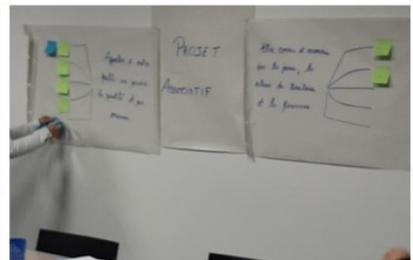
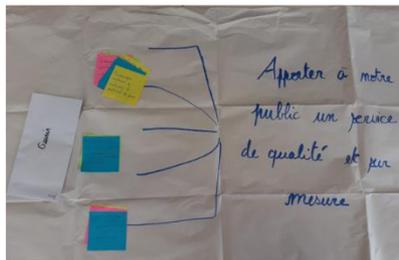
PHOTOS

CREATION DU

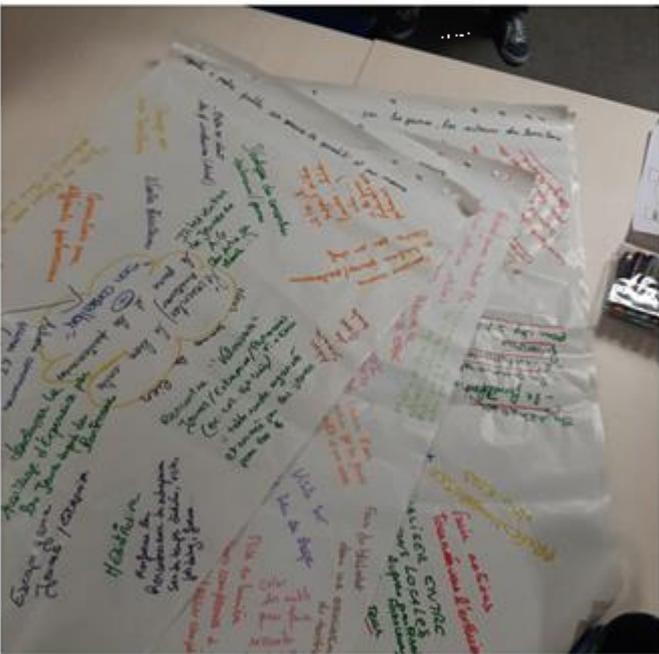
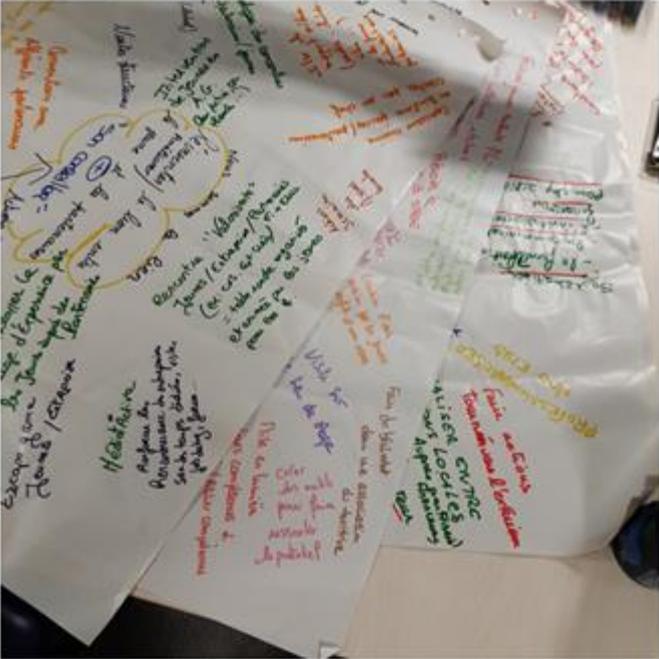
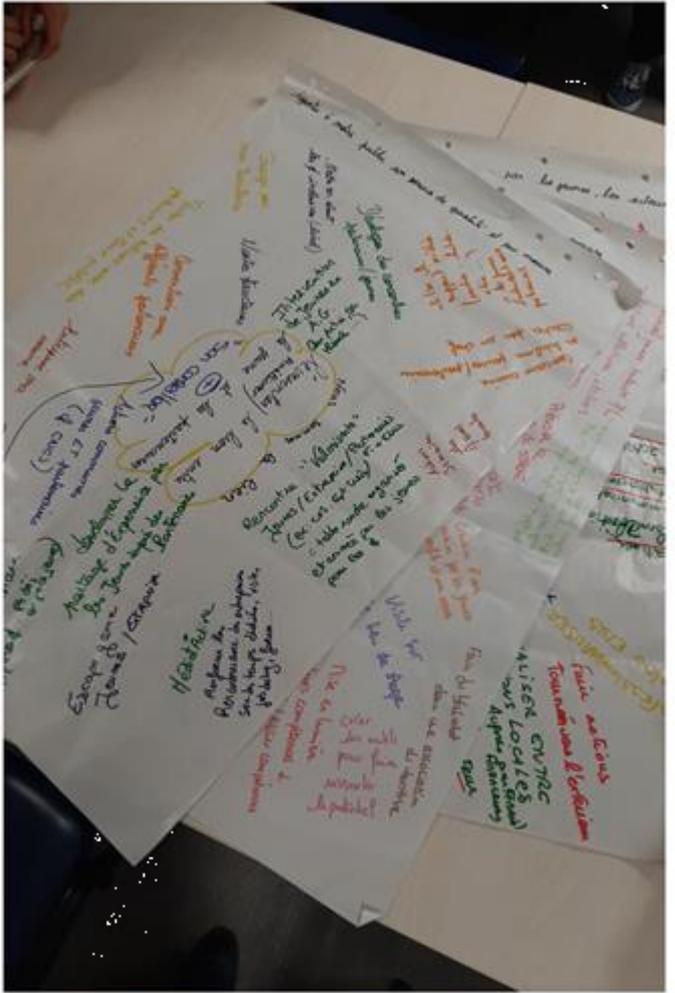
PROJET ASSOCIATIF













**MERCI AUX MEMBRES DE LA
GOUVERNANCE QUI ONT PARTICIPE A
L'ELABORATION DU PROJET
ASSOCIATIF**

**FELICITATIONS A L'EQUIPE DE LA
MISSION LOCALE POUR SON
INVESTISSEMENT QUI A PERMIS DE
DONNER NAISSANCE A NOTRE
PROJET ASSOCIATIF**



Mission Locale
Moulins et sa région